Faible demande pour les maisons, neuves ou non

page C 1



EXPOS 2, CUBS 1

Grâce à un circuit de Wallach en 9e et James en relève

pages 2 à 4

la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
100 ans

LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ, PASSAGES NUAGEUX.
MAXIMUM AUJOURD'HUI: 25°.
DEMAIN: POSSIBILITÉ D'AVERSES. DÉTAILS PAGE A 2

35 cents
Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Îles et Baie Comeau: 50 cents

MONTRÉAL, MARDI 12 JUIN 1984, 100e ANNÉE, Nº 150, 84 PAGES, 6 CAHIERS •

AUJOURD'HUI

- **CHRÉTIEN**
  En étant le dernier orateur à s'adresser aux délégués au congrès de leadership libéral, vendredi soir, Jean Chrétien pourrait exercer une influence déterminante sur les indécis.
  page A 11
- **DÉCHETS**
  La fermeture prochaine de la carrière Miron incite douze villes de l'île de Montréal à créer leur propre régie d'élimination des déchets et à en assurer le financement.
  page A 3
- **CLSC**
  Le ministre des Affaires sociales, Camille Laurin, décide de transférer 1 700 postes des centres de services sociaux aux centres locaux de services communautaires.
  page A 13
- **CINÉMA**
  Le gouvernement fédéral est prêt à avancer 22 des 36 millions nécessaires à la mise sur pied, à Montréal, d'une Cité internationale du cinéma et de la télévision.
  page B 1
- **TDH**
  Terre des Hommes convie les Montréalais à un 17e et dernier rendez-vous avec sa vocation traditionnelle, agrémenté de « nombreuses surprises », du 22 juin au 3 septembre.
  page A 2
- **LA MODE**
  Tout indique que les gens ont pris goût à s'habiller et que finalement, la mode descend dans la rue, même si elle ne se présente pas toujours telle que ses créateurs l'ont conçue.
  page D 1
- **INDE**
  Le cabinet indien se réunit d'urgence pour examiner la situation créée, notamment, par les mutineries de soldats sikhs de ces derniers jours.
  page A 12
- **BERLINGUER**
  Enrico Berlinguer, qui a conduit le plus important parti communiste de l'Ouest à portée du pouvoir en Italie, succombe à une hémorragie cérébrale.
  page A 12

SOMMAIRE

Annonces classées C 4, D 9 à D 15
Arts et spectacles
— Informations ..... B 1 à B 4
— Horaires ..... E 2, E 3
Centenaire ..... A 8
Décès, naissances, etc ..... E 4
Économie ..... C 1 à C 10
Êtes-vous observateur? ..... D 13
FEUILLETON ..... D 10
Foglia ..... D 11
Horoscope ..... D 12
Le monde ..... A 12
Mots croisés ..... D 14
« Mot mystère » ..... D 13
Quoi faire aujourd'hui ..... E 2
Télévision ..... B 1, B 5
Tribune libre ..... A 7
Vivre aujourd'hui ..... D 1 à D 8

TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées 12, 13
Mots croisés 18

LE PERSONNEL DÉSERTE LE PALAIS DE JUSTICE

« Nous voulons de l'air », lance le juge Girouard

La canicule a eu raison de la justice, hier. En tout début d'avant-midi, les employés du Palais de justice de Montréal ont quitté leurs postes dans un édifice littéralement devenu zone sinistrée. Le système de climatisation et de circulation d'air y était en panne, et les fenêtres, larges et ensoleillées, ne pouvaient être ouvertes.

MARIO ROY

La situation durait depuis plusieurs jours ; vendredi déjà, le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, renvoyait chez eux 12 jurés au beau milieu d'un procès s'instruisant dans une salle où il était devenu difficile de respirer.

Mais les températures enregistrées en fin de semaine ont achevé de rendre l'immeuble du Vieux-Montréal inhabitable.

À 9 heures, les employés envahissaient le parvis de la rue Saint-Antoine, pendant qu'une quarantaine de secrétaires judiciaires signaient une lettre de protestation en bonne et due forme.

L'initiative devenait graduellement de plus en plus superflue, à mesure que le mouvement d'abandon s'amplifiait. Les représentants syndicaux s'en sont mêlés et, une heure plus tard, vers 11 heures, un enquêteur et des techniciens de la Commission de la santé et de la sécurité au travail arrivaient sur les lieux.

La petite révolution s'est rapidement transformée en petite fête urbaine, et tous les espaces verts entourant le Palais ont bientôt été envahis par des fonctionnaires heureux, au bout du compte, de s'adonner à des pique-niques improvisés.

Quotidiennement, le Palais de justice est fréquenté par plus de 1 500 employés, juges, avocats, agents de sécurité et autres, en plus d'accueillir des centaines de justiciables et de curieux. Des 1 000 fonctionnaires oeuvrant au

voir PALAIS en A 2

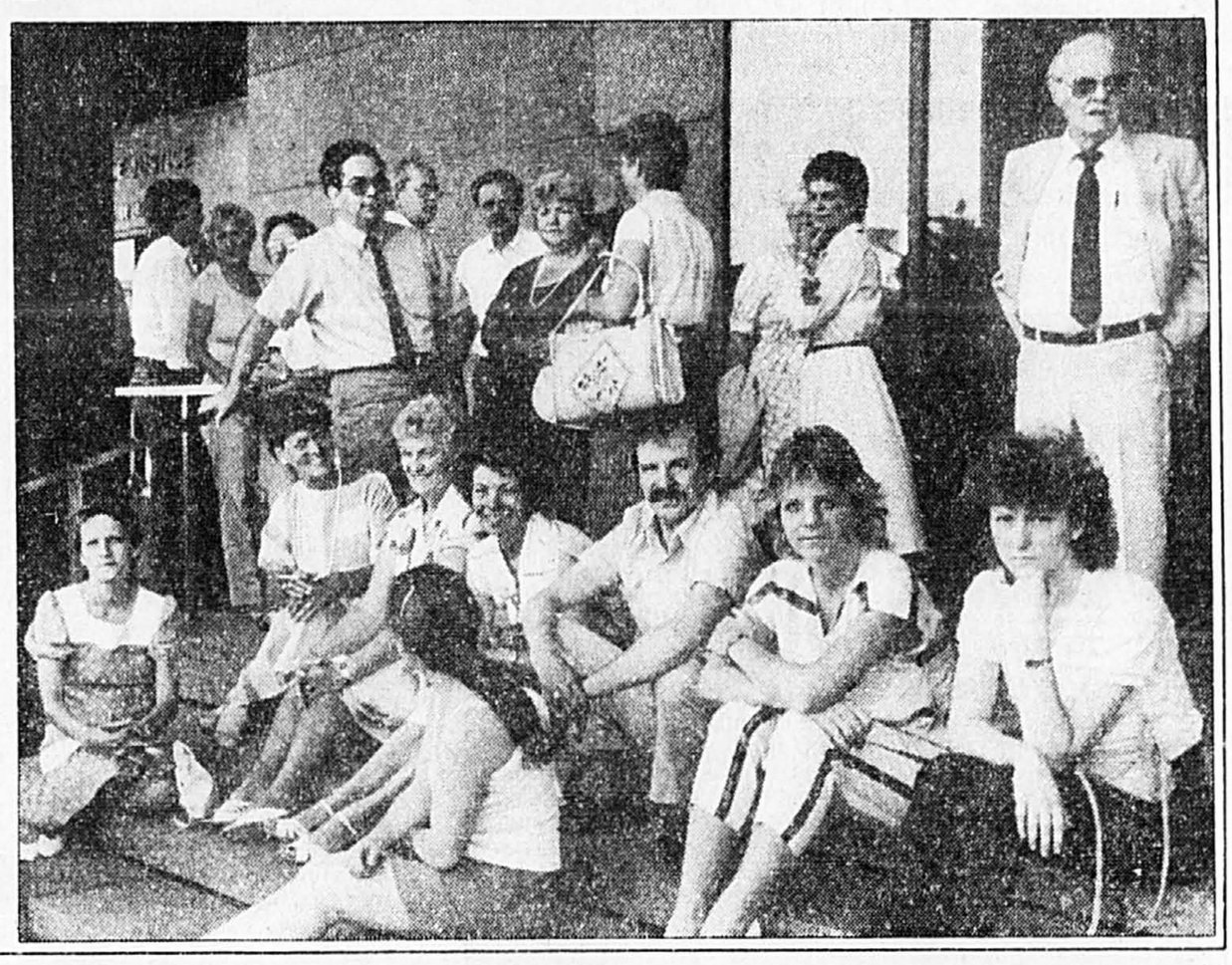


photo Pierre Lalumière, LA PRESSE

La canicule a eu raison de la justice: le Palais de justice étant devenu inhabitable, les employés l'ont abandonné en début d'avant-midi.

Le parc du Mont-Royal est dans un piteux état

DES REBUTS PARTOUT

Rarement a-t-on vu le parc du Mont-Royal dans un état pareil : des branches d'arbres jonchent les sous-bois, des bouteilles cassées et des éclats de verre couvrent les sentiers, des papiers, des gobelets de carton et des restes de pique-nique tapissent les pelouses, et des poubelles débordent. Le feu a même dévasté la cabine de contrôle du remonte-pente sans qu'aucune barricade interdise l'accès de celle-ci.

BRIGITTE GILBERT

Mis au courant de cette situation, M. René Morency, directeur adjoint des travaux publics, a déclaré : « Si le parc du Mont-Royal est dans cet état, c'est qu'il y a quelqu'un qui ne fait pas son travail ; le nombre des préposés à l'entretien n'a pas diminué et les budgets n'ont pas été réduits. » M. Morency blâme aussi les promeneurs qui sont peu soucieux de l'environnement.

Pour MM. Albert Gauthier et André Robert qui courent dans le parc, de trois à quatre fois par semaine, depuis environ 10 ans, la Montagne est moins bien entretenue depuis deux ans. « Avant, on voyait des gens nettoyer, maintenant on n'en voit plus. »

Envahi par la foule

« Le Parc est encore pire lorsqu'on le fréquente avec des enfants, d'ajouter M. Gauthier. La malpropreté le rend dangereux ». Mme Lise Lacombe, accompagnée de ses élèves de 1ère année de l'école Notre-Dame-de-Pontmain à Laval, abonde dans le même sens et déclare : « Pour éviter tout accident, les enfants ont dû faire le ménage en arrivant. Ils ont ramassé les branches et les rebuts qui traînaient sur le terrain de jeux près du Lac des Castors. »

M. Hervé Bussières, un responsable de l'entretien des parcs, ne considère pas la situation dramatique puisque le parc a été fréquenté le week-end dernier. Le service de police parle de plus de 10 000 visiteurs pour les journées de samedi et dimanche. M. Bussières avoue tout de même que le service d'entretien n'a pas encore pris le dessus dans le nettoyage du parc cette année, trop occupé qu'il est à réparer les dégâts causés par le verglas de l'hiver dernier.

Commencés il y a bientôt six semaines, les travaux d'émondage des arbres et de ramassage des branches mortes ne dépasse pas 25 p. cent de tout le travail à faire pour réparer les dommages causés aux arbres, estime un travailleur qui affirme que le verglas n'avait pas causé autant de dégâts depuis 1961.

Des rebuts partout

Des branches d'arbres cassées, il y en avait en plusieurs endroits dans le parc, hier, notamment autour du Lac des Castors, de la pente de ski, près du musée de la Chasse et à proximité du monument du parc Jeanne-Mance.

On retrouvait çà et là des papiers de toutes sortes : des sacs de croustilles et d'épicerie, des papiers d'emballage de différents produits alimentaires, des serviettes de table, etc. La variété des boîtes de conserves, des canettes et des bouteilles vides abandonnées sur place était grande et on les retrouvait un peu partout sur l'herbe.

Le Lac des Castors, pas encore

voir PARC en A 2



photo Pierre Lalumière, LA PRESSE

La malpropreté des lieux ne semble pas déranger ces joueurs de cartes, dans la partie ouest de la Montagne.

L'ÉCONOMIE

Cahier du mardi

La BNC et les caisses pop

Durant les deux prochaines années, Gilles Mercure, le prochain président de la Banque Nationale du Canada, aura à se battre contre près de 80 banques, mais surtout contre le Mouvement Desjardins, dont il admet que la concurrence se fait de plus en plus féroce. « Le Mouvement Desjardins va continuer de croître plus rapidement que nous », dit-il, « mais la BNC va se donner les moyens nécessaires pour retrouver sa part traditionnelle du marché ».

page C 2

Usine d'AMC en Ontario

Avec les plans d'aménagement ou d'agrandissement annoncés il y a quelques jours par les sociétés Honda et General Motors, la décision d'American Motors de construire à Brampton une usine de montage de $764 millions porte à trois le nombre des nouveaux projets dont l'Ontario va pouvoir bénéficier dans le domaine de l'industrie automobile. Au Québec, entre-temps, il ne reste que les deux usines de GM Canada, à Sainte-Thérèse et Boisbriand, ce qui perpétue, selon certains, l'injustice des retombées dans le secteur de l'automobile.

page C 3

Dumoulin
Métropolitain
Mistral
Jarry
VENTE D'ÉTÉ
Chaînes Hi-fi Uniques et différentes
P-COMPO PORTABLE
POUR LA FÊTE DES PÈRES UN PRÉSENT JVC
PLUS QU'UN TÉLÉ UN MONITEUR VIDÉO HAUTE-DÉFINITION
20'' ou 26''
NETWORK
VIDÉO VHS JUC
à partir de 599$
Club international vidéo film inclus
À 2 PAS DU MÉTRO JARRY
À 2 RUES DE MÉTROPOLITAIN
783 Mistral (coin 8250 St-Hubert)
388-4777
SPEC

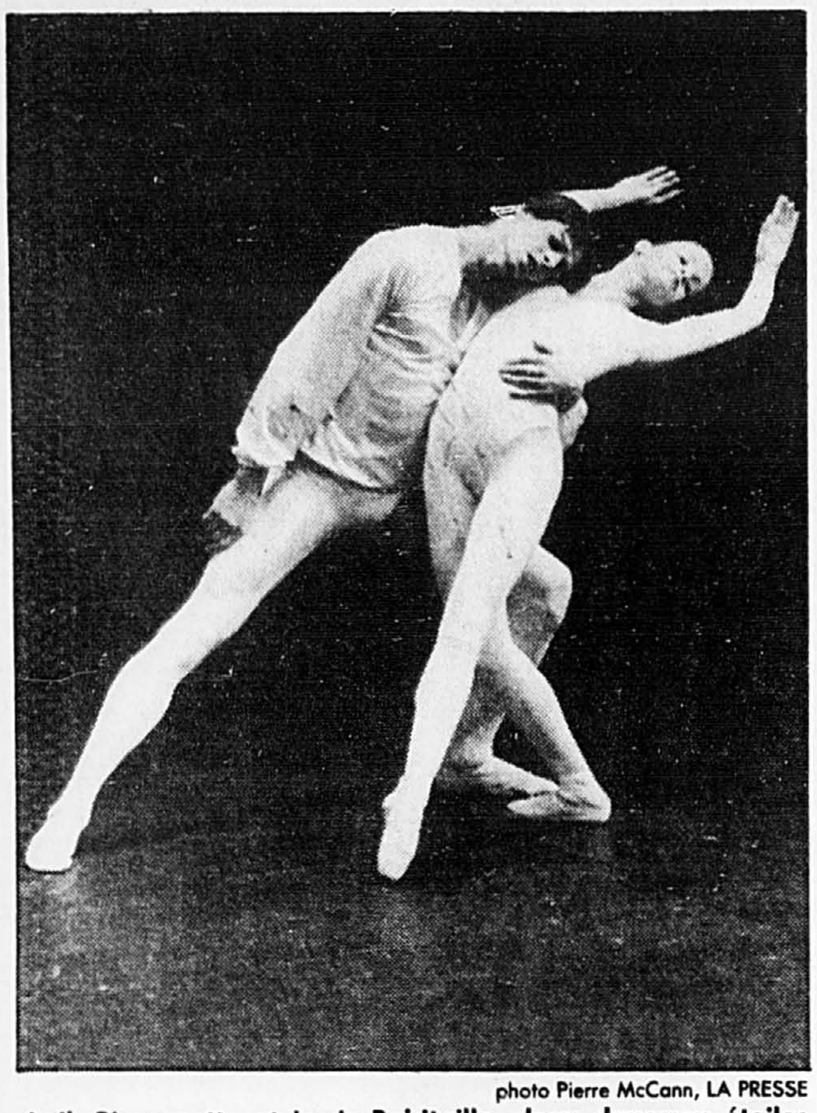


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Anik Bissonnette et Louis Robitaille, deux danseurs étoiles de la comnpagnie Eddy Toussaint, ont donné hier un avant-goût de leur savoir-faire sur la scène du Théâtre des îles.

AU DERNIER RENDEZ-VOUS DE TERRE DES HOMMES

25 pays et une animation culturelle digne d'Expo 67

■ C'est à un dernier rendez-vous de Terre des Hommes dans la vocation traditionnelle qui est sienne depuis 1968, que les Montréalais sont conviés du 22 juin jusqu'au 3 septembre.

GEORGES LAMON

Cette 17ième et dernière saison de Terre des Hommes sera marquée par une participation internationale accrue et de qualité (plus de 25 pays au pavillon des expositions) et une animation culturelle de premier choix.

Cependant, M. Luc Beauregard, président du conseil d'administration de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), société gestionnaire de Terre des Hommes, a rappelé hier après-midi, au cours d'une conférence de presse pour annoncer le programme de la saison 1984, que la fin de cette Terre des Hommes actuelle était le prélude à un projet plus vaste, plus différent, dans la relance que le gouvernement du Québec veut donner à ce grand parc montréalais.

Projets d'envergure

Rappelons, en effet, que le gouvernement du Québec a déjà annoncé deux projets d'envergure pour les deux îles qui ont abrité Expo 67 : Notre-Dame et Sainte-Hélène. Il s'agit de l'aménagement du Centre de la nature et de l'agro-alimentaire dans l'île Notre-Dame, en 1986, et la construction de la Maison des sciences et des techniques, aussi dans l'île Notre-Dame, en 1987.

C'est, comme le faisait remarquer M. Alain Cousineau, directeur général de l'AMARC, le « lever de rideau pour ce que deviendra Terre des Hommes dans l'avenir ». Mais un lever de rideau qui sera précédé de « beaucoup de surprises » pour les visiteurs de cette saison.

Présence internationale

Ving-cinq pays participeront à ce dernier rendez-vous de Terre des Hommes 1984 sous le thème « Différents peuples, différentes cultures ». On y mettra en relief l'aspect des costumes traditionnels ou contemporains avec des expositions d'objets d'artisanat : bijoux, tapisseries, broderies, verreries, etc.

L'Allemagne, la Finlande, les Pays-Bas, la Suède, la Tchécoslovaquie, la France, l'Italie, la Norvège, Israël, le Japon, les États-Unis, ils y seront presque tous au pavillon des expositions pour entraîner les visiteurs dans un dernier tour du monde de Terre des Hommes qui rappellera les belles années d'Expo 67. Le 21ième Salon de la caricature présentera quelque 900 « cartoonists ». Des journées, des fins de semaine et des semaines internationales mettront en vedettes des groupes folkloriques représentant les divers pays participants. On ne devrait donc pas s'ennuyer.

Au Théâtre des îles

Les âmes nostalgiques pourront revivre l'épopée glorieuse de l'agriculture québécoise au pavillon du Québec, tandis qu'au pavillon des loisirs et de la nature (ex-pavillon des enfants), on se préparera déjà à l'arrivée de la Maison des sciences et des techniques.

Pendant ce temps, au Théâtre des îles, on offrira aux visiteurs un programme de choix destiné à tous les âges : concerts, folklore, opérette et ballet avec la participation, pour une deuxième année consécutive, des Ballets Eddy Toussaint. Bref, on nous en promet de toutes les couleurs.

Rappelons que l'île Notre-Dame et La Ronde ouvrent leurs portes quotidiennement du 22 juin au 3 septembre, de midi à la fermeture. Une pré-ouverture de La Ronde aura lieu le jeudi 14 juin, dès midi.

Un nouvel environnement

M. Cousineau a d'ailleurs précisé que la pré-ouverture de la semaine dernière avait déjà attiré une foule d'adeptes des manèges, même si tous les manèges à fortes sensations ne sont pas encore prêts à emporter les intrépides chevaliers de l'air.
Mais déjà l'environnement plus reposant, plus accueillant, offrira une nouvelle vision de ce parc d'attractions à qui on a redonné une nouvelle toilette et un contenu plus approprié.

L'Institut de cardiologie augmentera ses services

■ L'Institut de cardiologie de Montréal doublera le nombre des lits réguliers de son service d'urgence, actuellement au nombre de onze avec quelque un corridor presque toujours encombré par cinq ou six patients supplémentaires.

Un nouveau pavillon, dont la construction représente un coût de $3,9 millions, offrira un espace supplémentaire d'environ 65 000 pieds carrés. Il sera situé devant l'édifice actuel de l'Institut, au 5 000 est, rue Bélanger.

Le coût de cet agandissement est entièrement couvert par une subvention gouvernementale, a déclaré hier le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Camille Laurin.

La construction, qui devrait débuter à l'automne et durer deux ans, favorisera en plus le regroupement de plusieurs services de l'Institut. Elle permettra l'agrandissement de son centre de recherche et de son service de consultation externe, qui reçoit 21 000 patients par année, a précisé le Dr Paul David, directeur des services professionnels.

Par ailleurs, selon Mme Nicole Tobin, directrice de la campagne de financement de l'Institut de cardiologie de Montréal, présentement en cours, les rentrées de fonds devraient atteindre le million de dollars cet automne. Pour elle, cela représente un succès.

Le ministre Laurin a précisé que beaucoup d'autres hôpitaux feront aussi, cette année, des dépenses d'immobilisation. Son ministère consacrera $180 millions à ces investissements.

M. Laurin a rappelé que l'une des raison d'être de l'Institut de cardiologie de Montréal est la recherche. Il en est sorti plus de 120 communications scientifiques l'année dernière. La construction de ce nouveau pavillon permettra, selon une représentante de la direction de l'Institut, d'augmenter d'environ 40 p. cent les 7 000 pieds carrés actuellement occupés par ce célèbre centre de recherche.

L'année dernière, 5 500 patients ont été hospitalisés à l'Institut de cardiologie de Montréal, qui ne compte actuellement que 161 lits ; à long terme, espère-t-on, il devrait en compter 250, selon le Dr David. En 1983, environ 1 000 personnes y ont été opérées à coeur ouvert, et 700 autres y ont bénéficié de la dilatation d'une artère coronaire, a-t-il ajouté.



Gilles Grégoire

Pressions féministes sur Gilles Grégoire

■ Après un mois de campagne menée tant sur le plan local que provincial, le Regroupement des femmes pour le départ de Gilles Grégoire faisait hier un bilan de son action : 130 lettres d'appui, 33 pétitions et 850 signatures ont été déposées au bureau du député Gilles Grégoire, à Thetford-Mines.

La démission du député de Frontenac est réclamée également par le Regroupement des femmes dont les maris sont décédés d'amiantose. Ce dernier groupe dénonce l'attitude de Gilles Grégoire, mais également celle de « ses collègues, ministres et députés », qui permettent que Commission de la santé et de la sécurité au travail ne verse à ses veuves que $395 par mois. Les deux groupes solidaires réclament que des amendements soient apportés au projet de loi 42, qui devrait être déposés prochainement à l'Assemblée nationale en deuxième lecture.

Une des animatrices du Groupe des femmes pour le départ de Gilles Grégoire, Mme Claire Cousineau, a déclaré que la campagne en cours avait pour but de dénoncer les abus de pouvoir dont sont victimes les femmes et les enfants de la part des hommes. « Nous voulons dénoncer le voile d'indifférence que la société jette sur le véritable problème, celui de l'agression dont nous sommes victimes », a dit Mme Cousineau.

Les lettres d'appui reçues par le groupe venaient des quatre coins du Québec, mais aussi d'Ontario, et, selon Mme Cousineau, une forte proportion avait un contenu « émotif, coléreux », qui met en évidence « l'urgence de réagir face aux agressions ».

EN BREF

Lourds dégâts boulevard Décarie

■ Un incendie a causé de lourds dégâts à un immeuble de quatre étages abritant des commerces et des logements, au 5285, boulevard Décarie, à Montréal. Il semble que les flammes aient pris naissance au sous-sol de l'immeuble hier soir, vers 21 h 30. Les pompiers ont mis plus d'une heure à circonscrire le sinistre. Une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de cet incendie.

Le feu détruit Ciments du Québec

■ Un incendie a complètement détruit hier soir l'édifice Les Ciments du Québec Inc., situé dans le quartier de Charlesbourg, à Québec. Il s'agit d'une perte de plusieurs millions de dollars. Ce sont des employés qui ont sonné l'alarme. Pour le moment, on ignore encore la cause de cet incendie qui a attiré de nombreux curieux. Selon des témoins, on voyait les flammes et la fumée à des kilomètres de là. Les pompiers ont mis environ deux heures à maîtriser l'élément destructeur. Une enquête a été ouverte.

$1 000 d'amende à un garagiste

■ La Cour supérieure du Québec a condamné à une amende de $1 000 la compagnie Sainte-Julie Transmission automatique Limitée, un atelier de réparation d'automobiles. Un client a dû débourser $225 pour l'installation d'une transmission à sa voiture. Selon l'enquête de l'Office de la protection du consommateur, la compagnie, du 1215 de la rue Principale, à Sainte-Julie, n'a effectué sur le véhicule qu'une réparation mineure qui aurait dû coûter $40 tout au plus. L'Office mène actuellement une vaste enquête dans le secteur de la réparation des automobiles afin d'y assainir les pratiques commerciales.

Lourdes amendes pour fraude fiscale

■ Les Industries Espadon Inc. de Princeville ainsi que son actionnaire principal, Gilles Létourneau, ont plaidé coupable, hier matin, au palais de justice d'Arthabaska, à une accusation de fraude fiscale déposée contre eux par Revenu Canada. Le juge Yvon Sirois de la Cour des sessions de la paix a condamné M. Létourneau et sa compagnie à une amende de $14 200. L'entreprise était accusée d'avoir délibérément omis de déclarer des revenus de l'ordre de $48 948,23 pour les années 1979 et 1980, éludant ainsi un impôt de $18 072,72.

Canron-Chrétien

■ Le syndicat de l'usine Canron, de Trois-Rivières, et le comité des 300 chômeurs vont finalement obtenir une rencontre avec le ministre Jean Chrétien dès la semaine prochaine pour faire le point sur l'épineux dossier du plan de relance de l'entreprise dans laquelle le gouvernement fédéral refuse d'investir. Il apparaît toutefois peu probable que les gens de l'usine Canron retrouvent le sourire au lendemain de cette rencontre. Le ministre Jean Chrétien, qui clôturait sa campagne au leadership libéral en fin de semaine dernière à Shawinigan, a laissé peu d'espoir aux chômeurs de l'usine trifluvienne.

Récidiviste condamné

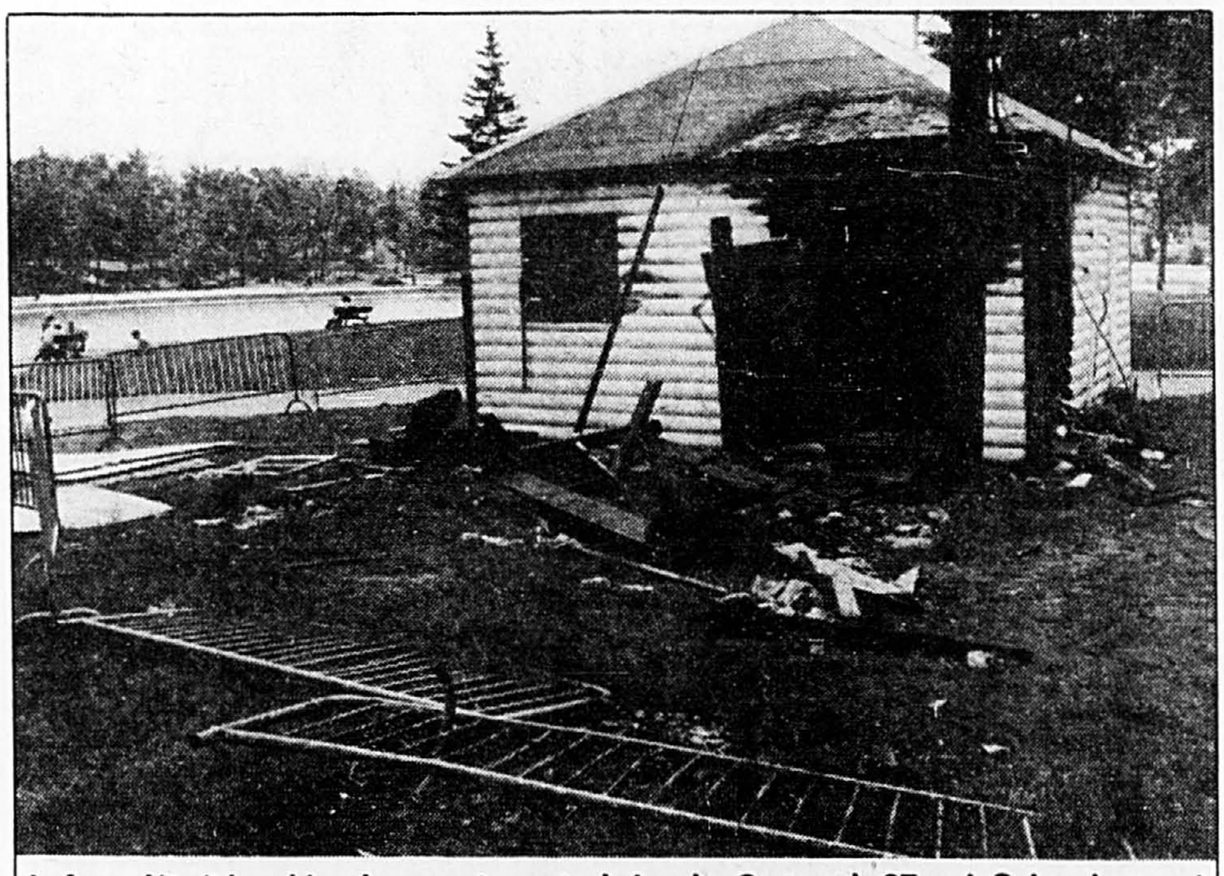
■ Un jeune homme de 24 ans a écopé hier de ses 24e et 25e sentences d'emprisonnement au palais de justice de Québec. René Lepage, de Lauzon, a déjà été condamné à 23 reprises à des peines variant de un jour à deux ans moins un jour de prison. Les dernières condamnations lui ont été imposées pour vol et pour avoir causé des lésions corporelles.

$35 000 d'amende

■ Une entreprise de Québec spécialisée dans la location et la vente de jeux mécaniques, les Amusements Bellechasse Incorporée, et son président, Léo Noël, ont été condamnés à verser une amende de $35 000 et à rembourser $59 000 à Revenu Canada. Ils ont été reconnus coupables d'avoir caché des gains de $216 000 au cours des années d'imposition 1976 et 1977.

Nouvelles décorations

■ Le bureau du premier ministre Trudeau a annoncé lundi la création d'une nouvelle décoration destinée aux gardiens de pénitenciers fédéraux ainsi que de deux nouvelles décorations militaires. La Médaille de service exemplaire des gardiens de pénitencier est destinée à reconnaître publiquement aux yeux de leur communauté et du pays tout entier le rôle de ces gardiens. Cette décoration sera remise aux gardiens comptant un minimum de 20 ans de service et dont la conduite a toujours été irréprochable.



Le feu a détruit la cabine du remonte-pente du Lac des Castors, le 27 mai. Quinze jours ont passé sans qu'on ait cru utile de la barricader. Tous les promeneurs y ont accès. Elle peut même servir de prétexte à un autre feu. photo Pierre Lalumière, LA PRESSE

PARC SUITE DE LA PAGE A 1

rempli d'eau, sert déjà à recevoir ce qu'on retrouve généralement dans les poubelles.

En fait, le soleil paraissait moins éclatant, le désolement était grand dans ce paysage laissé souillé par le passage de milliers de personnes en quête d'air et de soleil, au cours du dernier week-end.

PALAIS

SUITE DE LA PAGE A 1

Palais, il n'en est resté que quelques dizaines indispensables à l'administration des services essentiels.

Violente sortie

Les juges des différentes juridictions ont eu à décider individuellement de siéger ou pas. La plupart sont sortis. Quelques-uns ont été dans l'obligation d'accomplir leur devoir dans des salles invivables, tel le juge André Chaloux, chargé des comparutions en Cour des sessions, de qui dépend chaque jour la remise en liberté provisoire — ou la détention préventive — de dizaines de prévenus. Mais aucun magistrat n'a réagi aussi violemment que le juge Gérard Girouard, de la Cour des sessions.

« Nous ne demandons pas l'air climatisé, c'est un luxe. Nous demandons de l'air, de l'oxygène ! », a-t-il lancé en salle 3.08 avant d'ajourner l'audience à ce matin. Le juge Girouard a vertement critiqué l'administration du Palais de justice. « Il n'y a plus de patron. Personne, dans ce Palais, n'est responsable de l'administration de la justice... Il y six ans que je suis juge, et je n'ai jamais manqué une minute de travail. Mais ce matin, j'espère que mes collègues m'imiteront. »

Ironiquement, le juge Girouard croisait un peu plus tard, dans un ascenseur, le ministre de la Justice, Pierre-Marc Johnson, présent à ses bureaux du 11e étage, et forcément au courant de ce qui se passait autour de lui.

Robert Lapierre, représentant régional du Syndicat des fonctionnaires provinciaux (SFPQ), estime tout simplement que « c'est un vrai bordel dans le Palais ! » Il attribue ce chaos aux chambardements des derniers mois au ministère des Travaux publics, en train de devenir la Société immobilière du Québec (SIQ). « Nous allons revenir demain matin (aujourd'hui) et nous verrons si des corrections au moins minimales ont été apportées », a-t-il dit.

Légalement, les employés syndiqués de la Justice ont exercé un refus de travail, au sens de la loi 17. Les fonctionnaires de la CSST devaient, hier, se pencher sur l'à-propos de cette décision spontanée et collective, en plus d'explorer les problèmes techniques de la climatisation.

Des déficiences

Depuis quelques mois, les équipements du Palais de justice accusent effectivement des déficiences persistantes. Les escaliers mobiles sont immobilisés après une suite phénoménale de bris mécaniques ; les ascenseurs font l'objet de plaintes régulières et sont jugés dangereux par plusieurs employés, qui ont vécu dans leurs cages des expériences... soulevantes.

Des techniciens effectuent depuis longtemps des travaux de réfection du système de climatisation, travaux qui devaient être complétés dans quelques semaines ; entre-temps, une pompe centrifuge aurait cessé de fonctionner, ce qui a entraîné la situation que l'on sait.

La cafétéria, les bureaux des secrétaires judiciaires, certaines salles d'audience et... la salle de presse étaient, hier, parmi les locaux les plus affligés par la canicule. À certains endroits, le mercure a grimpé à 35 degrés Celsius.

Le meilleur caviar serait... canadien

■ OTTAWA (AFP) — Le meilleur caviar du monde se trouve au Canada et les Européens devraient pouvoir en profiter dès 1985, si l'on en croit la revue mensuelle du ministère canadien du Commerce extérieur, *Canadexport*.

Ce caviar des Prairies provient du corregone, poisson d'eau douce cousin du saumon et de la truite, que l'on trouve surtout dans les lacs de l'Alberta, province connue essentiellement pour ses céréales et ses sables bitumineux.

Forte de sept tonnes par an, la production d'oeufs de corregone — ils sont légèrement dorés — est appelée à doubler afin de pouvoir concurrencer le caviar provenant des esturgeons soviétiques et iraniens.

Il se pêche en moyenne 1 100 tonnes de corregone par an en Alberta.

La Quotidienne Tirage d'hier — à trois chiffres : 364 — à quatre chiffres : 8450

LA MÉTÉO

DATE Mardi 12 juin 1984
AUJOURD'HUI Min. 9 Max. 25
ENSOLEILLÉ AVEC PASSAGES NUAGEUX
DEMAIN NUAGEUX, POSS. AVERSES

24 2 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	7	22	Ennuag. av.
Outaouais	9	25	Pass. nuag.
Laurentides	9	22	Pass. nuag.
Cantons de l'Est	9	25	Pass. nuag.
Mauricie	8	23	Pass. nuag.
Québec	9	25	Pass. nuag.
Lac-Saint-Jean	9	22	Pass. nuag.
Rimouski	7	22	Pass. nuag.
Gaspésie	7	22	Pass. nuag.
Baie-Comeau	6	22	Pass. nuag.
Sept-Îles	6	21	Pass. nuag.

Canada

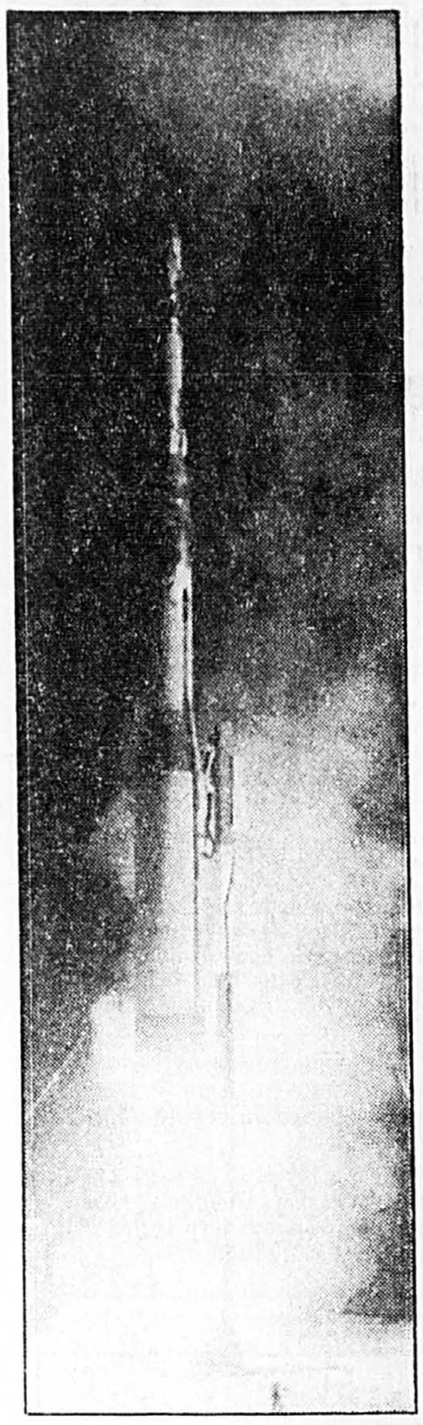
	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	9	18	
Edmonton	7	20	
Regina	9	18	
Winnipeg	10	18	
Toronto	12	30	
Fredericton	11	27	
Halifax	12	25	
Charlottetown	12	22	
Saint-Jean	8	16	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	26	35	N.-Orléans	21	30
Buffalo	18	31	Pittsburgh	20	31
Chicago	11	29	S. Francisco	10	23
Miami	25	31	Washington	23	35
New York	26	35	Dallas	20	30

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	9	18	Madrid	10	27
Athènes	18	30	Moscou	6	14
Acapulco	27	36	Mexico	12	21
Berlin	10	18	Oslo	6	19
Bruxelles	9	21	Paris	12	24
Buenos Aires	5	16	Rome	10	25
Copenhague	6	14	Séoul	17	29
Genève	7	23	Stockholm	7	14
Hong Kong	28	32	Tokyo	20	24
Le Caire	19	34	Trinidad	28	31
Lisbonne	12	26	Vienne	11	22
Londres	12	21			



téléphoto UPI

Un missile expérimental non-nucléaire américain a réussi hier la première interception extra-athmosphérique d'une ogive balistique.

LA RIPOSTE À L'ACQUISITION DE LA CARRIÈRE MIRON PAR MONTRÉAL

Douze villes de la CUM créent leur propre régie d'élimination des déchets

■ Confrontées à un problème majeur d'élimination des déchets à cause de la fermeture prochaine de la carrière Miron, douze villes de l'île de Montréal ont décidé de créer leur propre régie et d'en assurer le finance-

FLORIAN BERNARD

ment et l'administration. Le projet a été préparé par le maire d'Anjou, Jean Corbeil, et il a déjà recueilli jusqu'à maintenant l'adhésion de près de la moitié des villes du territoire.

Les premières villes à donner leur appui à ce projet ont été celles de Montréal-Nord et de Saint-Léonard, localités à forte densité de population, pour qui la fermeture de la carrière Miron entraînera des coûts additionnels prohibitifs au chapitre de l'élimination des déchets.

Plusieurs autres villes sont également confrontées au problème. Il n'existe actuellement, outre la carrière Miron, qu'un seul autre grand centre d'enfouissement, soit celui de Rivière-des-Prairies, propriété de Montréal. Or, selon une étude récente, ce site sera saturé dans quelques années, tout comme la carrière Meloche. Quant au site d'enfouissement de Lachenaie où se rabattent actuellement quelques villes de la région de Montréal, il est déjà largement utilisé par les municipalités de la périphérie nord-est, notamment Repentigny et les autres localités du bassin Lanaudière.

Les avenues

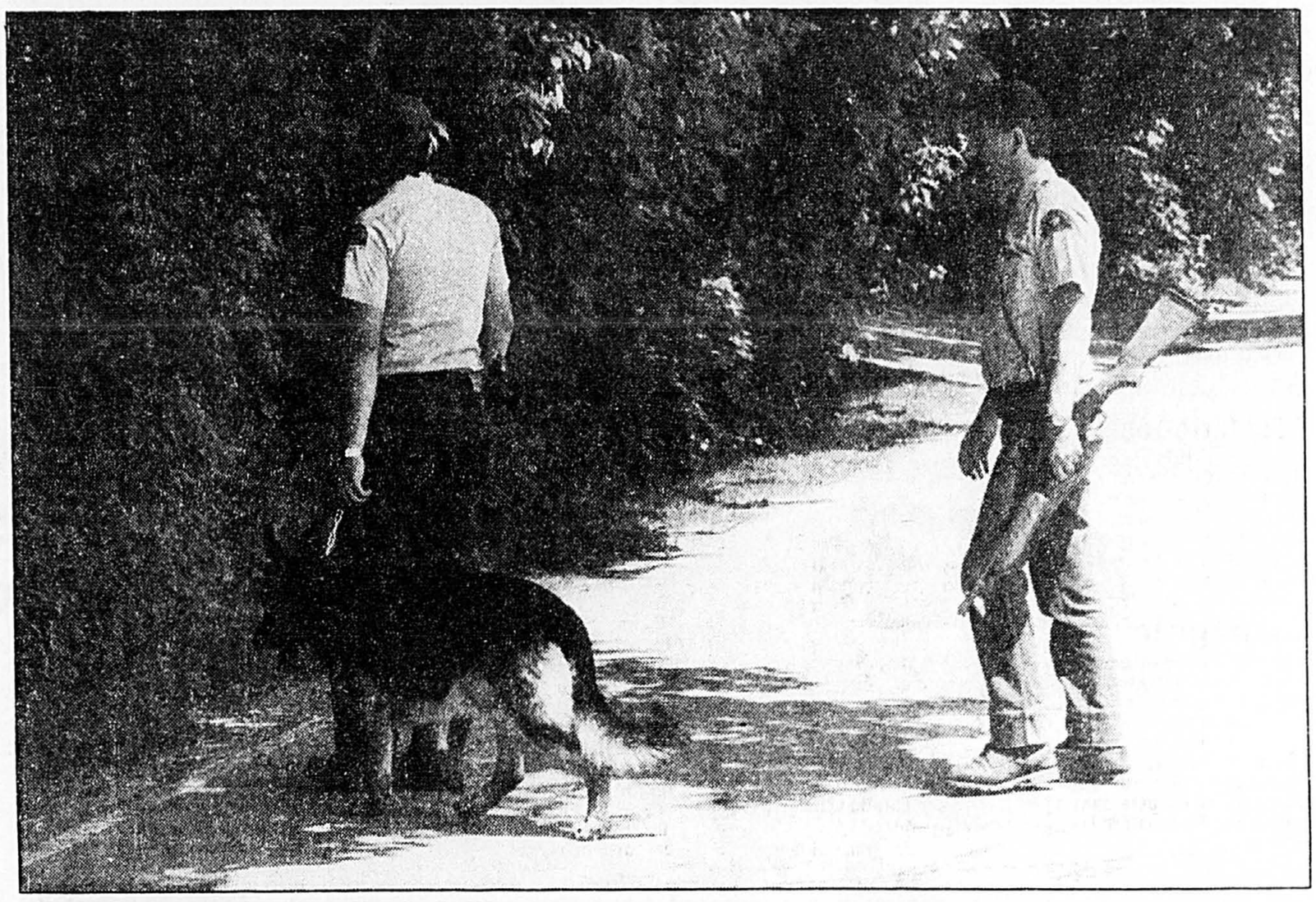
En créant leur propre régie, les douze villes de la CUM vont étudier la possibilité de construire une usine d'élimination par compostage ou par d'autres moyens plus modernes que le simple enfouissement, notamment le recyclage et la transformation en engrais. Mais la régie étudiera également la possibilité de l'incinération et de l'enfouissement dans des sites non exploités jusqu'à maintenant.

Outre Anjou — qui pilote le projet —, la régie sera composée, au départ, des municipalités de Kirkland, Côte-Saint-Luc, Saint-Léonard, Montréla-Est, Westmount, Outremont, Mont-Royal, Roxboro, Hampstead et Saint-Laurent. Une douzième ville a donné son accord, mais n'a pas encore adopté la résolution du conseil requise par la loi.

Dans une entrevue accordée à LA PRESSE, hier, le maire Jean Corbeil d'Anjou a signalé que la création de cette régie intermunicipale est devenue urgente. Des dispositions existaient déjà dans la loi de la CUM, permettant à cette dernière d'assumer la responsabilité de l'élimination des déchets. Cependant, chaque fois que la CUM a essayé d'assumer cette responsabilité, Montréal y a fait objection.

La décision récente de l'administration de Montréal d'acquérir la carrière Miron — sans prévenir les autres municipalités — a été, dans l'esprit du maire Corbeil, l'élément majeur qui a amené douze villes à riposter par la création d'une régie. Cette dernière sera créée en vertu de la loi sur les ententes intermunicipales et ne nécessitera aucun amendement à la loi de la CUM.

La régie sera une corporation administrée par ses membres et commencera ses opérations vers le début de septembre. Ses lettres patentes doivent être émises à la fin de juin ou au début de juillet.



De nombreux policiers, secondés par un chien pisteur, ont ratissé les bois de Bedford dans l'espoir de retrouver les deux évadés.

photo Jean Goupil LA PRESSE

Deux tueurs évadés d'une prison US se cacheraient dans l'Estrie

■ BEDFORD — Deux condamnés à mort de l'État de la Virginie, les frères James et Linwood Briley, évadés depuis le 31 mai dernier d'un pénitencier américain, pourraient fort bien se trouver dans la région comprise entre Bedford et Philipsburg, au Québec, et chercher à se rendre à Montréal.

RAYMOND GERVAIS

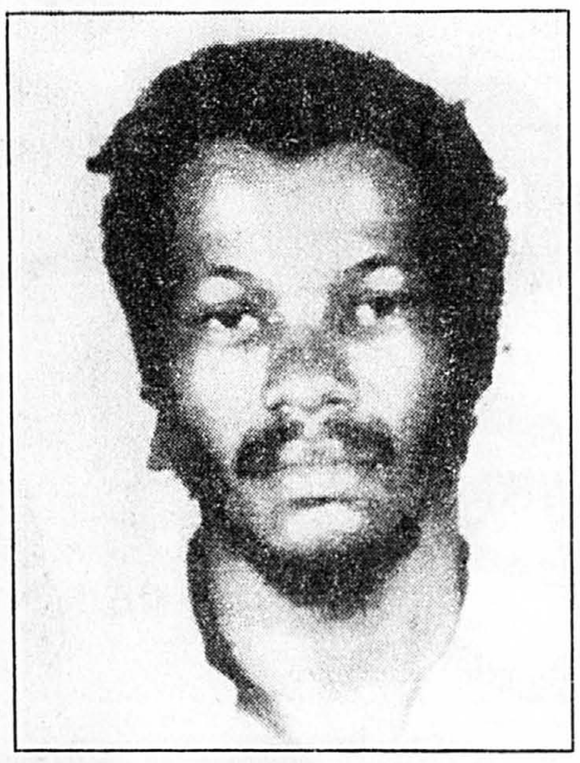
Peu avant 10 h dimanche, une résidente du rang Dutch, à Bedford, a communiqué avec la Sûreté du Québec pour signaler la présence de deux hommes noirs qui marchaient en bordure d'un boisé. Dès qu'ils ont constaté que leur présence avait été décelée, ils sont retournés dans le bois en direction d'un autre rang.

Un avis de recherche concernant les frères Briley et leurs quatre complices avait été lancé à travers tous les États-Unis dès leur évasion le 31 mai, du pénitencier Mecklenburg Correctional Centre, situé près de Boydton, en Virginie. Deux des six évadés, Derick Peterson et Earl Clanton, ont été repris par la police en Caroline du Nord peu de temps après leur évasion. Vendredi, à Bennington, une petite municipalité du sud du Vermont, la police a arrêté Linwood D. Tuggle, 32 ans, lors d'un barrage routier dressé à la suite d'un hold-up. Quelques heures plus tard, un autre compagnon d'évasion des frères Briley, Willie Leroy Jones, 26 ans, était repris à son tour à Jay, au Vermont, à quelque 16 kilomètres du Québec.

D'après le sergent John Edwards, du Vermont State Police, les frères Briley, qui purgeaient des peines de 933 et de 999 années de prison pour 11 meurtres, viols et vols à main armée, sont considérés comme extrêmement dangereux. « Ces deux gars-là n'ont rien à perdre et n'ont pas peur de tuer pour obtenir ce qu'ils veulent », a déclaré le policier.

Les forces de l'ordre prennent très au sérieux la présence des deux meurtriers au Québec. Hier, aux postes frontaliers canadiens, le douanier exhibait aux automobilistes une photo des deux hommes recherchés et leur demandait d'aviser la SQ s'ils les rencontraient sur la route.





James Briley et son frère Linwood, considérés comme extrêmement dangereux par la police américaine, purgeaient des sentences de 933 et de 999 années de prison pour 11 meurtres.

Dimanche et toute la journée d'hier, des dizaines de policiers de la Sûreté du Québec, assistés d'un chien pisteur, ont ratissé les bois de Bedford. Dimanche, le chien a réussi à flairer la trace des suspects, mais l'a par la suite perdue près d'un marécage. Comme l'a expliqué le sergent René Poirier de la SQ, la nature du sol dans cette région ne facilite pas les recherches, le chien ne pouvant suivre la trace des hommes dans les étendues d'eau.

Hier, vers 13 heures, un pasteur de Philipsburg, en bordure de la Baie Missisquoi, a rapporté à la SQ avoir vu rôder un homme de race noire qu'il ne connaissait pas. Les policiers ont effectué des recherches, mais sans succès.

En fin de journée d'hier, les policiers ont décisé de suspendre les recherches « jusqu'à ce que des indices plus sérieux permettent de suivre des pistes plus précises »

SUCCÈS DES USA

Une première interception d'une ogive hors de l'atmosphère

■ WASHINGTON (AFP) — Un missile expérimental de l'armée de terre américaine a réussi ce qui semble être la toute première interception extra-atmosphéphérique d'une ogive balistique, a indiqué hier le Pentagone.

Le missile — dont le type n'a pas été précisé — a été lancé de l'île de Meck (archipel des Kwajalein), dans le Pacifique. Il a frappé une ogive inerte transportée par une fusée intercontinentale Minuteman. Cette dernière, dont les forces stratégiques américaines possèdent environ 1,100 exemplaires dans des silos de l'ouest des Etats-Unis, avait été lancée depuis la base de de Vandenberg (Californie).

Selon les spécialistes américains, trois autres tentatives du même ordre avaient échoué dans le passé, le missile intercepteur n'ayant pas atteint sa cible.

Cette expérience fait partie d'un programme appelé Homing Overlay Experiment (HOE - expérience d'interception au-dessus de la couche atmosphérique), ainsi nommée parce que les interceptions se déroulent au-dessus de l'atmosphère.

Il s'agit de l'une des techniques envisagées dans le cadre de l'étude d'un système controversé de défense anti-balistique américain, tel que l'avait défini en mars 1983 le président Ronald Reagan dans son discours dit de la guerre des étoiles.

Dix ans de recherche

Le programme HOE, qui constitue l'aboutissement de dix années de travail, vise à tester la validité du système de guidage nécessaire à la mise au point (...) d'engins non-nucléaires capables de détruire des missiles nucléaires intercontinentaux hors de l'atmosphère, a précisé le département de la Défense dans un bref communiqué.

Selon des responsables du Pentagone ayant requis l'anonymat, l'intercepteur s'est séparé de son lanceur une fois franchies les couches de l'atmosphère tandis que son ordinateur de guidage et ses senseurs à infra-rouge le dirigeaient sur sa cible.

Les senseurs à infra-rouge peuvent détecter une quantité de chaleur équivalente à celle dégagée par un corps humain à plusieurs milliers de km lorsqu'ils opèrent dans le froid spatial, ont précisé ces sources. Quelques secondes avant l'impact, l'intercepteur a déployé une structure évoquant les baleines d'un parapluie ouvert. Ces baleines étaient lestées de poids pour percuter le missile « ennemi » et provoquer ce que ces responsables ont qualifié de collision extrêmement brutale.

Un détenu assassiné à Archambault

■ Un jeune détenu du pénitencier Archambault est mort dimanche soir des suites de coups qu'il a reçus sur la tête. Il semble que la victime, Pierre Tremblay, ait été assassinée par un ou des co-détenus à l'aide d'un bout de tuyau métallique.

Le jeune homme était âgé de 23 ans et purgeait une peine de 39 mois et demi, depuis novembre 1982, pour vol par effraction. L'agent Ghyslain Lévesque, de l'unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, a précisé que Tremblay allait être reclassé et probablement transféré dans une autre institution, puisqu'il était entouré de prisonniers purgeant des peines plus lourdes que lui.

Les enquêteurs ne possèdent encore aucun renseignement en ce qui a trait aux motifs du meurtre, le premier à survenir dans cet établissement depuis la célèbre émeute du 25 juilet 82 qui avait fait cinq morts. L'arme du crime a été acheminée au laboratoire médico-légal de Montréal pour analyse et, entre-temps, la police continue son enquête.

Un facteur complique le travail des policiers. Au moment du crime, c'est-à-dire entre 22 h 30 et 23 h 30 de nombreux co-détenus avaient accès à la cellule de la victime puisque les portes de l'aile ne sont pas toutes vérouillées à cette heure-là. La police a donc théoriquement 75 suspects sur les bras.

Le revenu familial a triplé en dix ans

■ OTTAWA (PC) — Statistique Canada a fait savoir, lundi, que le revenu moyen de la famille canadienne est passé de $9,600 en 1970 à $26,700 en 1980, mais que le pouvoir d'achat n'a augmenté que de 28 pour cent au cours de cette décennie.

Cette différence s'explique, a signalé l'agence gouvernementale, par le fait que le montant de marchandises et de services qu'on a pu acheter avec un dollar a baissé de plus de la moitié au cours des années 70.

Autre point à signaler : le nombre moyen de membres de la famille a diminué au cours de la décennie, de sorte qu'un revenu plus élevé a été partagé par moins de personnes.

L'une des raisons de la hausse du revenu de la famille a été l'augmentation du nombre d'épouses sur le marché du travail.

Le dernier week-end: parmi les plus noirs

■ Si le dernier week-end, avec sa vingtaine de morts, figure parmi les plus noirs de l'année au Québec, on ne peut pas affirmer pour autant qu'il constitue un record dans les annales des statistiques routières.

GEORGES LAMON

En effet, selon des chiffres compilés par la Régie de l'assurance-automobile du Québec pour l'année 82 — les statistiques de 83 n'étant pas disponibles —, ce bilan se compare à celui d'au moins quatre week-ends de l'été 82: une moyenne de 21 morts et de 80 blessés graves.

Ainsi, pour le week-end du 11 juin 82 et celui de la Saint-Jean-Baptiste — le long week-end s'était soldé par 28 morts et 90 blessés graves —, on avait déploré 19 morts et 86 blessés graves. Celui du 23 juillet s'était terminé par la mort de 20 automobilistes, sans compter les 79 blessés graves, et celui du 13 août, par 27 morts et 85 blessés graves.

Le samedi: 22 p. cent des morts

Rappelons également que 22 p. cent des accidents mortels se produisent le samedi (212 morts en 82) et 18,2 p. cent le dimanche (173 morts).

C'est toutefois le 5 août 78 que le Québec a connu sa pire tragédie routière, déplorant 50 morts dans l'accident du lac d'Argent, à Eastman.

Le sergent Gilles Drouin, du Bureau du conseiller en sécurité routière de la Sûreté du Québec, admettait hier à LA PRESSE que le dernier week-end était facilement comparable à un long week-end de quatre jours. Un relevé de ces accidents de la route faisait également ressortir que dans la grande majorité des cas impliquant des jeunes conducteurs, ces accidents étaient imputables à la vitesse et à l'alcool.

Habituellement, on dénombre de 7 à 12 morts au cours des week-ends ordinaires et 20 durant les longs week-ends de quatre jours.

ASSEMBLÉE DE MISE EN NOMINATION DU CANDIDAT CONSERVATEUR DANS LASALLE

Des députés de Bourassa dans le camp de Mulroney

Le député libéral de Marquette à l'Assemblée nationale, M. Claude Dauphin, a causé une certaine surprise, hier soir, en venant appuyer l'ingénieur

PIERRE VENNAT

Claude Lanthier, officiellement choisi candidat conservateur dans la circonscription fédérale de LaSalle, au Cégep André Laurendeau.

M. Lanthier s'est d'ailleurs vanté d'avoir l'appui de deux autres députés provinciaux de la région, dont M. Lucien Caron, maire et député de Verdun, même si ceux-çi n'ont pu se rendre à l'assemblée d'investiture conservatrice.

On se souvient qu'il y a quelques jours, la présidente du Parti libéral du Québec, Mme Louise Robic, avait déclaré qu'un bon nombre de militants de son parti appuieraient les candidats conservateurs fédéraux et qu'ils étaient libres de le faire.

Cette déclaration avait été faite en présence du ministre fédéral Mark MacGuigan, candidat à la succession de Pierre Trudeau, et du chef du PLQ, M. Robert Bourassa.

Celui-ci n'avait pas voulu préciser le nombre des militants libéraux provinciaux qui pourraient appuyer les candidats conservateurs lors des prochaines élections fédérales, mais il n'a pas démenti qu'ils puissent atteindre jusqu'à 35 p. cent.

Avec des macarons

On ne croyait toutefois pas que ce genre d'appui puisse aller jusqu'à la participation active de députés libéraux provinciaux à des assemblées conservatrices.

Hier soir, M. Dauphin et sa femme étaient non seulement présents mais portaient sur leurs vêtements des écussons aux couleurs de M. Lanthier. Ils sont tous deux venus saluer les quelques journalistes présents.

M. Lanthier semble avoir le vent dans les voiles à l'échelle locale: son principal organisateur est l'ancien président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M. Hubert Lavigne, président de la Commission scolaire de Sault-Saint-Louis.

M. Lanthier jouit également de l'appui du maire de LaSalle, M. Michel Leduc, et de bons nombres de conseillers municipaux, dont une jeune dame qui a défait le député libéral fédéral John Campbell au conseil municipal lors des dernières élections municipales.

Moins de monde

Les organisateurs conservateurs avaient promis, hier soir, l'assemblée la plus importante de la région métropolitaine. Cela ne devait pas être le cas mais l'assistance était malgré tout fort nombreuse et nullement découragée par les sondages publiés hier et indiquant une baisse de popularité des conservateurs au Québec.

Selon M. Lanthier, ce phénomène est exclusivement dû à la campagne au leadership libéral. De toute façon, soutient-il, le député Campbell est en mauvaise posture dans son comté.

Le sondage SORECOM, rendu public hier par *Le Soleil* et Southam News, accorde au Québec 61 p. cent des intentions de vote aux libéraux fédéraux et 28 p. cent aux conservateurs.

Tous les candidats conservateurs réunis à l'école des élections

Les candidats conservateurs de tout le Canada se réuniront pendant quatre jours, à Ottawa, à compter de dimanche prochain afin de se préparer à des élections générales prévues pour cet été.

C'est ce qu'a révélé hier le nouveau candidat du PC dans LaSalle, M. Claude Lanthier, choisi hier soir par acclamation pour porter les couleurs de son parti contre le député libéral sortant, M. John Campbell.

Le Parti conservateur s'active fébrilement à compléter sa fournée de candidats.

Ainsi, ce soir, Mme Lorraine Duguay, avocate, sera officiellement nommée candidate du parti dans Saint-Jacques pour faire face au député Jacques Guilbault, un des rares députés libéraux à ne s'être pas compromis, jusqu'ici, dans la lutte pour la succession à M. Pierre Trudeau. Mme Duguay sera également choisie par acclamation.

Par ailleurs, les conservateurs de Lachine choisiront, ce soir également, parmi trois candidats, MM. Brian Cadoret, Larry McGee et Boy Layton, celui qui sera opposée au député libéral Rod Blaker.

Enfin, demain soir, ce sera au tour des libéraux de Saint-Léonard-Anjou de choisir parmi deux aspirants-candidats, MM. Pierre Gauthier et Agostino Cannavino, celui qui fera la lutte à Mme Monique Bégin, ministre de la Santé et du Bien-être.



Chute du PC au Québec

Il y a eu un an hier que **Brian Mulroney** réussissait à détrôner **Joe Clark** comme chef du Parti conservateur. L'événement mettait fin à la saga politique qui durait depuis la perte du pouvoir par M. Clark, en février 1980.

Le miracle provoqué par l'arrivée des «nouveaux tories», qu'on avait pu déceler, depuis, dans les sondages d'opinion publique, commence cependant à s'estomper sérieusement. Du moins au Québec.

Ce premier anniversaire a été assombri par la publication d'un sondage effectué par la maison SORECOM pour le compte du quotidien de Québec, *Le Soleil*, et pour la chaine Southam News. Une publication fort appropriée à la veille de l'ouverture du congrès des libéraux du Canada en vue de trouver un successeur à **Pierre Trudeau.**

Dans les intentions de vote, les conservateurs perdent bien des plumes dans la Belle province alors que les libéraux reprennent du poil de la bête. Si des élections générales avaient eu lieu au pays à la fin de mai, les libéraux auraient obtenu 61 p. cent des voix, les conservateurs 28 p. cent, le Nouveau Parti démocratique et le Parti nationaliste chacun 5 p. cent.

Un précédent sondage scientifique de la maison SORECOM, réalisé en février dernier, accordait 52 p. cent des intentions de vote aux libéraux contre 36 p. cent aux conservateurs. Les chiffres rélévés hier constituent une chute de huit points pour le PC en quatre mois. À quoi peut-on attribuer cette dégringolade?

Course au leadership

Pour le directeur de la recheche de CROP, une autre maison spécialisée dans les sondages d'opinion, la chute des conservateurs — qu'il juge «considérable» — peut être attribuée à la présente course au leadership du Parti libéral.

Claude Gauthier note par ailleurs que les chiffres de SORECOM ne correspondant pas exactement à ce que CROP a observé lors de ses deux derniers sondages. Mais ces consultations étaient nationales, ajoute-t-il, et l'échantillonnage au Québec était par conséquent plus restreint. La marge d'erreur du dernier sondage effectué seulement auprès des électeurs de la province est par conséquent moins élevée.

Dans une période comme celle que nous vivons actuellement, a précisé M. Gauthier au cours d'un entretien avec LA PRESSE, il est bien possible que l'opinion des citoyens puisse changer rapidement. À son avis, ces derniers chiffres constituent de «gros changements». Mais il ne met aucunement les résultats en doute.

Selon le sondage pan-canadien effectué par CROP en février, les données pour le Québec étaient les suivantes: les libéraux récoltaient 59 p. cent des intentions de vote et les conservateurs 32 p. cent. La consultation de mai indiquait une légère baisse chez les libéraux (56 p. cent) alors que le PC grimpait à 37 p. cent, soit un gain de cinq points.

Il sera intéressant de voir l'évolution des intentions de vote, au Québec et au Canada, une fois que le nouveau chef du Parti libéral aura été désigné, samedi prochain, a conclu M. Gauthier.

Un fait est cependant reconnu par les spécialistes: un parti politique qui tient un congrès à la direction gagne presque automatiquement cinq points dans l'opinion publique. C'est un minimum. Ce pourcentage peut être beaucoup plus élevé, compte tenu de l'intensité de la lutte entre les candidats. C'est à ce phénomène que l'on assiste entre les clans du ministre **Jean Chrétien** et de l'ex-ministre **John Turner.**

Une constance

Il se dégage une constance pour les libéraux au Québec. Malgré l'influence de la présente course au leadership, il faut noter que cette formation politique est en remontée constante depuis novembre 1983. Le PLC était alors à son plus bas niveau en ne recueillant que 49 p. cent des intentions de vote, contre 39 p. cent pour le PC.

Lors des élections de 1980, les libéraux avaient réussi à faire élire 74 des 75 députés de la province. Cette performance exceptionnelle lui avait permis de reprendre le pouvoir assumé pendant quelques mois par les conservateurs de Joe Clark. Celui-ci avait d'abord été défait en Chambre à la suite de la présentation d'un budget qui voulait augmenter de 18 cents d'un coup le prix du gallon d'essence. Ceci avait été un élément majeur dans cette campagne électorale.

Les libéraux de M. Trudeau avaient alors récolté 69 p. cent des voix exprimées au Québec, alors que les conservateurs devaient se contenter du faible score de 13 p. cent, le NPD de 9 p. cent et les créditites, de **Fabien Roy**, de 6 p. cent.

Autre fait significatif du sondage SORECOM réalisé auprès de 1 200 électeurs: les intentions de vote de ceux qui s'affichent péquistes se répartissent également entre le PC (36 p. cent) et le PLC (37 p. cent).

Seulement 16 p. cent se disent prêts à voter pour le Parti nationaliste. Rappelons toutefois que ce sondage a été réalisé alors que le chef du PN était l'ex-ministre péquiste et député de Lafontaine, **Marcel Léger.**

On peut donc penser que depuis cette démission, les choses ont changé pour le PN. En décrétant l'arrêt de mort de cette tentative désavouée par le premier ministre **René Lévesque**, ce parti pourrait fort bien avoir atteint, à 5 p. cent des intentions de vote du sondage SORECOM, un sommet qu'il ne pourra plus dépasser.

Visitez le Monde de Walt Disney

- Passeport pour 3 jours au Royaume Magique et au Centre EPCOT de Walt Disney.
- Vols quotidiens – billet de retour.
- 8 jours/7 nuits dans un hôtel de qualité.
- Voiture de location, kilométrage illimité.
- Moitié prix pour enfants de moins de 12 ans.

Avec les vacances SUPER 7 d'Eastern Airlines à destination d'Orlando, du Royaume Magique et du Centre EPCOT de Walt Disney, le rêve devient réalité à un prix défiant toute concurrence.

Cette année, vous pouvez participer à la célébration du 50e anniversaire de Donald Duck. Il y aura une parade spéciale tous les jours au Royaume Magique. Et c'est seulement en voyageant avec Eastern que vous serez accueilli par un personnage de Disney à votre arrivée à Orlando.

Eastern offre des forfaits vacances SUPER 7 vers plus de 15 autres destinations de la Floride ainsi qu'au Mexique, aux Bahamas et dans les Caraïbes.

Appelez votre agent de voyages ou Eastern Airlines. À Montréal 483-6363. Interurbains sans frais: 1-800-361-3020.

À PARTIR DE 473$*

EASTERN
LES AILES D'AMÉRIQUE

Le rêve devient réalité



*Les prix sont en vigueur jusqu'au 1er décembre 1984. Ils sont donnés par personne basés sur une occupation double aux hôtels choisis, suivant la disponibilité. Les départs pour la Floride doivent avoir lieu du lundi au jeudi. Les places sont limitées et les exigences relatives au paiement d'avance et à la longueur du séjour sont applicables. Les voitures de location ne sont disponibles qu'en Floride et pour sept périodes de 24 heures. L'essence et l'assurance ne sont pas comprises dans le prix. Protection contre les dommages en cas de collision pour 6,95 $ par jour. Repas, taxes, frais de service et pourboires non compris dans le prix. Les annulations sont pénalisées. Les prix varient selon la disponibilité et sont sujets à changement sans préavis. Les personnages de Walt Disney sont présents à l'arrivée des vols EAL entre 10h et 22h jusqu'au 31 août 1984; les personnages peuvent varier.

APRÈS L'ADOPTION DE LA RÉSOLUTION SUR LA SOUVERAINETÉ PAR LE CONGRÈS DU PQ

Les ministres vont tenter d'accorder leurs violons

■ QUÉBEC — Maintenant que le congrès du Parti québécois a circonscrit le thème du prochain rendez-vous électoral à la seule souveraineté, des discussions tendues sont à prévoir cette semaine au conseil des ministres entre partisans et opposants à cette résolution.

En effet, depuis que deux ministres, MM. Clément Richard et Pierre-Marc Johnson, ont refusé de se rallier à la proposition stipulant qu'un vote pour le PQ signifierait un vote pour la souveraineté à la prochaine élection, le premier ministre René Lévesque aura sans doute beaucoup de difficultés à obtenir un consensus autour de cette question.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Le conseil des ministres est divisé à peu près également entre partisans et opposants à l'article 1 du programme péquiste et deux ministres, MM. Chevrette et Landry, ne se prononcent pas.

On ne connaît pas la position des ministres Gérald Godin et Jean-François Bertrand, absents du congrès du week-end pour cause de maladie. M. Bertrand avait déjà laissé entendre dans le passé qu'il n'était pas très favorable à ce que la prochaine élection porte exclusivement sur la souveraineté.

Un autre ministre qui n'était pas présent lors du vote, M. Rodrigue Biron, a laissé entendre à son entourage qu'il pouvait vivre facilement avec la ligne de conduite adoptée par le congrès.

L'un des principaux artisans de l'adoption de la résolution controversée, le ministre Gilbert Paquette, ne prendra pas part aux discussions du conseil des ministres cette semaine puisqu'il est parti en mission en Europe. Il en va de même du ministre Bernard Landry qui effectue une tournée aux États-Unis.

Dans les cabinets des ministres, on laissait entendre hier que les questions stratégiques devraient dominer les débats au conseil des ministres à compter de maintenant. Cependant, personne n'ose prédire l'issue des discussions.

Une chose est maintenant certaine, c'est que le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, ne participera pas à la prochaine élection générale. Il pourrait même démissionner avant si le conseil des ministres entérinait la décision des congressistes.

Quant à M. Johnson, il a dit qu'il ne se sentait pas encore en état de crise avec le parti mais plutôt mal à l'aise. Son avenir personnel devrait dépendre du consensus qui se dégagera au sein du gouvernement.

Quant au premier ministre Lévesque, il a tenté depuis le congrès de minimiser les divisions malgré son opposition à la prise de position des militants. S'il ne parvient pas à dégager un consensus avec ses collègues rapidement sur une quelconque stratégie, il pourrait lui-même être amené à démissionner.

Jeunes chômeurs : Lalonde réfute les accusations des conservateurs

■ OTTAWA — M. Marc Lalonde, ministre fédéral des Finances, n'a pas apprécié, hier aux Communes, les accusations de Mme Flora MacDonald, députée conservateur de Kingston-et-les-Îles qui laissait entendre que les libéraux n'avaient rien fait pour aider les jeunes chômeurs depuis leur arrivée au pouvoir.

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

« Ce gouvernement, a-t-il lancé, n'a pas attendu longtemps pour s'occuper des jeunes. Durant les années 60, il a créé la Société des jeunes Canadiens que les conservateurs ont attaquée systématiquement. Il y a eu les programmes Katimavik et Jeunesse Canada Monde. Tout cela, bien avant que les conservateurs fassent un court séjour au gouvernement et essaient de tuer ces programmes. »

Revenant à la charge sur le même sujet, le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, a demandé à M. Lalonde s'il avait l'intention de présenter très rapidement de nouveaux programmes pour venir en aide au 800 000 jeunes Canadiens qui se cherchent du travail.

« J'ai parlé de programmes qui sont en cours actuellement, a répliqué le ministre. Canada au Travail, Été Canada, Accès carrières et la contribution financière de $500 millions du gouvernement fédéral à l'enseignement post-secondaire, ces programmes-là existent. »

Pour M. Lalonde, l'aide aux jeunes a été une priorité du gouvernement et continuera de l'être. « C'est une question, a-t-il toutefois ajouté, extrêmement difficile et qui va prendre du temps à se régler. Nous ne nous faisons pas d'illusion à ce sujet mais nous y consacrons des efforts en évitant de simplement faire de la rhétorique. »

Hervieux-Payette

Par contre, Mme Céline Hervieux-Payette, ministre d'État à la Jeunesse, a souligné que malgré les efforts du gouvernement, il y avait encore beaucoup à faire.

« Je reconnais, a-t-elle dit, que le gouvernement fédéral a beaucoup fait pour les jeunes, mais je pense que nous devons faire plus. »

Mme Hervieux-Payette a ensuite mentionné les efforts de sa collègue ministre de la Santé et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, qui venait de s'entendre avec le gouvernement du Québec pour injecter une aide fédérale additionnelle de $59 millions à l'intention des décrocheurs et des jeunes assistés sociaux.

« Nous sommes en discussion, a-t-elle souligné, avec d'autres provinces et si l'Ontario ou d'autres gouvernements veulent augmenter leurs prestations aux jeunes, nous allons collaborer. »

L'exemple de collaboration avec le Québec, selon Mme Hervieux-Payette, démontre très bien la volonté fédérale d'aider les jeunes. « Mais il faut tout de même que les provinces fassent leur part », a-t-elle indiqué.

PAULINE MAROIS AU RAJ

Pas question de parité inconditionnelle de l'aide sociale

■ (PC) — Mme Pauline Marois, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, a réaffirmé hier qu'il ne pouvait être question d'accorder la parité inconditionnelle de l'aide sociale aux jeunes adultes de moins de 30 ans.

Dans un communiqué publié à l'issue d'une rencontre avec des représentants du Regroupement autonome des jeunes (RAJ), Mme Marois a soutenu que la parité inconditionnelle « condamnerait, de manière relativement confortable, les jeunes à l'inaction et à la passivité face à leur implication personnelle dans la société ».

Reprenant l'essentiel d'une résolution adoptée au congrès national du Parti québécois, en fin de semaine, Mme Marois a indiqué que la parité pourrait cependant être proposée à tous les jeunes qui participeront aux programmes de stages en milieu de travail, de rattrapage scolaire et de travaux communautaires.

Les amendements au Code du travail sont compromis par le PC

■ OTTAWA (PC) — Un changement d'attitude des députés conservateurs aux Communes, hier, pourrait bien renvoyer aux calendes grecques des modifications proposées par le gouvernement au Code du travail du Canada.

De ces changements, le leader conservateur, M. Brian Mulroney, avait dit au début qu'ils n'avaient « rien de très révolutionnaire ».

Mais à l'ouverture du débat, hier, le député conservateur Bob Wenman a réclamé que les opposants au projet soient entendus en comité parlementaire.

M. Wenman a affirmé que plusieurs employeurs étaient préoccupés par les implications sociales et financières du projet, dont l'Association des banquiers canadiens, l'Association des manufacturiers canadiens et la Fédération canadienne des petites entreprises.

Élections

Les audiences du comité peuvent durer plusieurs mois et la session du Parlement doit être prorogée le 29 juin.

Comme des élections auront probablement lieu cet été, les amendements au Code du travail risquent de ne jamais voir le jour.

Les nouvelles limites de Sauvé et Marguerite-Bourgeoys

■ LA PRESSE publiait, dans son édition de samedi, un dossier sur les élections partielles de lundi prochain dans Marie-Victorin, Sauvé et Marguerite-Bourgeoys. Deux des cartes illustrant ce dossier (Sauvé et Marguerite-Bourgeoys) montraient les limites des circonscriptions avant le redécoupage de la carte électorale. ■ La circonscription de Sauvé, dans ses limites actuelles, comprend tout le territoire de la municipalité de Montréal-Nord situé à l'est de la rue Pigeon ; avant le redécoupage, la rue Plaza constituait la limite ouest du comté.

■ La circonscription de Marguerite-Bourgeoys correspond aux limites de la municipalité de LaSalle, à l'exception du territoire situé au nord de la 90e avenue, du boulevard Newman et de l'avenue Dollard, ainsi que du territoire situé au sud-est du canal de l'Aqueduc et de la 9e avenue ; avant le redécoupage, la circonscription correspondait exactement aux limites municipales.

■ La carte de la circonscription de Marie-Victorin était exacte.



ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER D. LANDRY
président et éditeur

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC éditorialiste en chef

La voie étroite du Parti québécois

Madame Nadia Assimopoulos n'était pas d'humeur hier soir à rechercher des compromis pour sortir le conseil des ministres de l'impasse où le congrès du Parti québécois vient de l'enfermer. Portée à la vice-présidence pour défendre les intérêts vitaux de la « base », elle pense que, oui, le prochain scrutin doit porter sur l'indépendance, que le temps est venu pour le Parti de courir le risque de la vérité totale.

À l'opposé, la moitié au moins des ministres du gouvernement, à commencer par le premier, croit qu'un engagement aussi existentiel condamne inéluctablement le Parti à la défaite et enlève à l'option son support politique. C'est l'éternel débat qui, dans tous les partis idéologiques, oppose les doctrinaires et les pragmatiques. Les premiers attribuent une valeur excessive au moyen (la souveraineté) et s'exposent à perdre de vue la fin (une société juste et moderne). Les autres recherchent aussi le même objectif mais en évitant de brusquer une opinion qui ne l'accepte pas, et en conservant le pouvoir politique pour mieux la convaincre.

René Lévesque s'en expliquait la semaine dernière au journal *Le Monde*: « La meilleure façon de garder une idée vivante, c'est d'avoir une prise politique. Même si ça prend plus de temps. » Et le premier ministre ajoutait ceci qui révèle son attachement à « l'étapisme » : « Ce serait renversant si notre parti était ramené au pouvoir pour un troisième mandat. Ça voudrait dire que, vraiment, les gens ne veulent pas que l'idée d'indépendance soit abandonnée, même s'ils ne sont pas prêts à aller jusqu'au bout tout de suite. »

Demain, le conseil des ministres reprend le débat sur la nouvelle stratégie électorale du Parti québécois. Il aura sans doute la tentation d'inventer une formule ingénieuse pour tourner la difficulté. S'il y parvient, cette semaine ou plus tard cet été, il devra obligatoirement convoquer un conseil national pour solliciter l'accord du Parti. Si la formule ne respectait pas l'esprit du texte voté à Montréal samedi, c'est devant un congrès spécial que le gouvernement serait contraint de s'expliquer. Une chose est certaine, la nouvelle vice-présidente ne fera pas de concession sur le fond.

Si M. Lévesque n'arrive pas à dégager un consensus parmi ses collègues du Cabinet, il lui faudra alors envisager d'autres hypothèses. Pour amener le Parti à revenir sur sa volonté de faire des prochaines élections une épreuve référendaire, le président du PQ pourrait jeter tout le poids de son autorité dans la balance et imposer aux instances du PQ un changement important. Ce ne sont pas les précédents qui manquent.

Au contraire, il pourrait plus simplement se ranger à l'avis du Parti et faire accepter à ses ministres des élections référendaires, ou bien parce qu'il aurait conservé un espoir raisonnable de les gagner dans 12 ou 18 mois, ou bien parce qu'une défaite sur cet enjeu essentiel lui paraîtrait plus acceptable, plus « noble », qu'une déroute sur la gestion.

M. Lévesque, quoi qu'il décide, devra aussi procéder à un nouvel examen de son leadership. S'il en venait à la conclusion que sa direction gêne le parti plus qu'elle ne l'aide, il serait contraint de tirer les conclusions qui s'imposent à la fin de l'été ou au début de l'automne. Le cas échéant, il lui faudrait tenir compte des conséquences de son départ éventuel: continuité ou éclatement?

Rien n'est jamais simple, clair ou facile dans cette formation qui est en même temps impatiente et fatiguée, fébrile et lasse. C'est le symptôme d'une crise.

Michel ROY

Un Sommet Thatcher-Reagan

Le correspondant d'un quotidien de Toronto au Sommet des «7» à Londres exprime un sentiment répandu quand il écrit: «Pour Mme Thatcher et pour le président Reagan, en instances électorales, le résultat recherché a été atteint. Pour les autres, la déception était évidente.»

Est-ce à dire que les «autres» sont repartis les mains vides? Les choses ne se passent jamais tout à fait comme cela entre gens civilisés. Tout le monde a eu sa petite part, même si la satisfaction reste, à bon droit, fort mitigée.

Le texte proposé par le Canada sur les relations Est-Ouest n'a pas été retenu. Il n'a pas été davantage rejeté. Il a été revu et corrigé. D'où la satisfaction modérée du premier ministre Trudeau.

Il conserve un intérêt certain dans la mesure où il dédouane en quelque sorte les dirigeants des pays de l'Ouest qui se proposent de faire le voyage jusqu'à Moscou, «pour sortir le Kremlin de son hibernation». C'est le cas notamment du président Mitterrand, dont le voyage, très prochain en URSS, suscitait jusqu'ici interrogations, réserves et scepticisme au sein même de l'opinion publique de son pays.

Que la rencontre ait été principalement l'affaire du duo Reagan-Thatcher n'offre rien de surprenant. Le président américain et le premier ministre britannique sont l'un et l'autre des conservateurs. Ils parlent la même langue. Ils ont voulu une convergence des vues. Ils l'ont préparée. Et ils l'ont largement obtenue.

Le Sommet a laissé cinq textes d'une importance inégale. Outre la déclaration sur les relations Est-Ouest, le Sommet s'est préoccupé du terrorisme international, du conflit entre l'Irak et l'Iran, dans des déclarations séparées. Il a laissé également une déclaration sur la démocratie, qui a valeur de décalogue, mais qui n'apporte rien de vraiment nouveau.

Les Sommets de pays industrialisés ont pour objet principal l'économie. D'où l'intérêt du communiqué final. Or, il faut bien constater que le communiqué de Londres se cantonne si bien dans les généralités qu'il en devient insipide.

Le Sommet avait été préfacé de nombreux reproches à l'administration Reagan, tenue pour responsable, en vertu de ses déficits budgétaires, de la hausse des taux d'intérêt. Or, si le communiqué fait état de l'entente entre tous les intéressés pour recommander la «prudence» dans la définition des politiques monétaires et l'établissement des budgets, on ne relève aucune allusion explicite au comportement de Washington. Solidarité oblige.

L'endettement des pays du tiers monde était inscrit au programme. C'était une innovation par rapport aux rencontres antérieures et une innovation nécessaire. Le communiqué final n'annonce pourtant aucune politique vraiment novatrice et globale, mais laisse présager le recours aux expédients. L'avenir montrera si cette méthode, essentiellement pragmatique, est vraiment celle qui convient. Le test ne tardera pas, car les pays débiteurs, qui attendaient davantage du Sommet de Londres, se disent déçus. Et ils entendent sortir de l'impasse selon le style qui leur est propre, mais qui n'est pas nécessairement accordé à celui des pays les plus avancés.

L'intérêt de ces rencontres annuelles est surtout réel pour les leaders. Il est bon qu'ils apprennent à se connaître mieux.

Quant aux résultats, il faut se faire une raison. Ce n'est pas en quelques heures que la réunion de plusieurs têtes peut produire des résultats magiques quand on sait quel mal éprouve chacun des gouvernements à peser efficacement sur le cours des événements dans son territoire.

Guy GORMIER



(Droits réservés)



Marcel Adam

Faut-il combattre le chômage à tout prix?

Le chef du Ralliement des citoyens de Montréal (RCM) a tenu la semaine dernière des propos qu'il pourrait regretter si jamais il devient maire de Montréal.

Intervenant dans le débat relatif à la modification des règlements de zonage pour favoriser la réalisation du projet Cadillac-Fairview, M. Jean Doré a critiqué la non-intervention du gouvernement du Québec.

Pour lui, ce gouvernement qui paie la note de la construction d'une salle de concert public aurait dû, comme il le fait par ailleurs, soumettre le «design» de l'ensemble à un processus d'examen. Il lui reproche aussi d'avoir mis le couteau sur la gorge des intervenants en insistant sur des délais de construction qui ont pour effet d'empêcher de tenir une consultation publique appropriée sur ce projet controversé.

M. Doré a raison de reprocher au gouvernement d'avoir fixé un délai qui gêne le processus démocratique autour d'une entreprise lourde de conséquences sur le développement du centre-ville. À cet égard, Québec ne se conduit pas mieux qu'Ottawa quand il attache à ses «largesses» des conditions qui servent mieux ses intérêts politiques que ceux du gouvernement ou des citoyens qu'il prétend aider.

Mais M. Doré a tort de lui reprocher de ne pas être allé plus loin et de n'avoir pas fait une brèche dans l'autonomie politique de Montréal, en intervenant d'autorité dans l'administration de ses affaires intérieures.

Apparemment le RCM serait bien aise que Québec fasse le jeu de l'opposition au régime Drapeau et des opposants au projet Cadillac-Fairview. Mais si un jour il exerce le pouvoir à Montréal, que dira-t-il si le gouvernement du Québec décide de lui imposer sa volonté au nom de l'intérêt des Montréalais, mais à l'encontre de l'autonomie de Montréal? En vertu de quel principe M. Doré pourrait-il alors condamner une intervention qu'il appelle aujourd'hui?

Le ministre des Affaires municipales, M. Alain Marcoux, a répondu que ce n'était pas le rôle du gouvernement d'intervenir de la sorte dans cette affaire. Ce qui ne lui interdit pas d'intervenir autrement, mais d'une manière qui n'arrange pas cette fois le RCM, ni ceux qui s'opposent au projet Cadillac-Fairview.

En effet, le ministre des Finances a appuyé sans réserve le projet Cadillac-Fairview. Se faisant l'écho de l'argument majeur invoqué par le maire Drapeau, Jacques Parizeau a dit en fin de semaine qu'il est important de créer le maximum d'emplois dans la région de Montréal. Selon lui, ce projet de centre commercial et culturel répond à ce besoin, en plus de doter Montréal d'une salle de concert pour l'Orchestre Symphonique de Montréal.

«C'est un projet remarquable pour Montréal», dit M. Parizeau. Aussi espère-t-il que sa réalisation ne tardera pas trop. Le gouvernement s'étant engagé à contribuer $30 millions à ce projet à la condition que les travaux débutent au mois d'août, le ministre a dit que cette condition pourrait souffrir quelque délai. «Mais, dit-il, je me méfie quand certaines personnes demandent de reporter le tout à une période de trois mois.» Il faisait manifestement référence à la requête du RCM.

M. Drapeau défend ce projet d'abord et avant tout, prétend-il, à cause du taux élevé du chômage à Montréal. C'est la première fois en vingt-quatre ans, à ma connaissance, que M. Drapeau s'intéresse aux chômeurs de Montréal. Ce qui m'induit à penser que, comme d'habitude, ce sont plutôt les retombées fiscales qui le font saliver (quelque $7 millions par an).

Je crois en revanche que M. Parizeau est vraiment préoccupé, lui, par le taux de chômage. Sans doute pour le bon motif, certainement aussi pour des raisons électorales. Dans la conjoncture, tant politique qu'économique, cet objectif à court terme a priorité sur toute autre considération, même l'intérêt économique à long terme de Montréal.

Ce qui me fait penser que pour M. Parizeau l'intérêt des Montréalais n'est pas plus prioritaire chez lui que chez M. Drapeau, c'est que, comme lui, il redoute un délai qui permettrait à la population de s'exprimer sur ce projet.

Je ne voudrais pas paraître indifférent au drame du chômage en refusant de prendre au sérieux les raisons invoquées par MM. Drapeau et Parizeau pour endosser ce projet. Mais je ne crois pas que tous les moyens soient bons pour combattre le chômage. Il ne faut surtout pas, par un empressement mal avisé ou mal inspiré, commettre des erreurs irréparables dont la population assumera des retombées peut-être plus graves que le mal dont on voulait temporairement la soulager.

A-t-on oublié le gâchis de l'autoroute Ville-Marie, cette horrible balafre qui défigure le bas de la ville, cette oeuvre inachevée qui est devenue le symbole de l'improvisation et du calcul politique? Une entreprise qui a causé des inconvénients majeurs à des milliers de Montréalais et dont le coût, aussi bien social qu'économique, ne peut s'évaluer.

Se souvient-on que ce projet avait été voulu par Robert Bourassa, qui cherchait par tous les moyens à ne pas faire mentir son imprudente promesse électorale de créer 100,000 emplois?

REVUE DE PRESSE

Le rendez-vous de Londres

Le Sommet de Londres est l'un des sujets que commente la presse parisienne.

Selon *Le Quotidien de Paris*, le Sommet de Londres fut surtout un rendez-vous «entre gens de bonne compagnie». «Le Sommet de Londres aura, il est vrai, permis aux Occidentaux de faire la preuve d'une relative cohésion puisque nul n'y chanta trop haut une quelconque fausse note sur la politique économique des États-Unis. C'est donc soulagé et satisfait que le président américain a pu quitter la capitale britannique. Pour le reste, le «club» des sept pays industrialisés les plus riches du monde s'est révélé être ce qu'il est: un lieu de rendez-vous privilégié entre gens de bonne compagnie mais où chaque membre prend le plus grand soin de veiller jalousement à ses intérêts propres, dans la mesure, bien entendu, où ceux-ci n'empiètent pas sur ceux des autres.»

Libération considère que les Etats-Unis ont remporté une victoire. «Le Sommet de Londres a accouché de cinq déclarations dont quatre de nature «politique». La cinquième (fallait-il faire son poids?) économique, n'a pas moins de douze pages. Les Français en sont donc réduits, tout en soulignant les «risques de dérapage», à affirmer contre l'évidence que pour l'instant, celui-ci n'a pas lieu. Comme un conducteur dérapant sur le verglas dans un long virage dont il ne voit pas la fin et qui observe, que pour l'instant, sa voiture est toujours sur la route.

Il faut mesurer l'impact du Sommet à l'aune de celui qui s'en déclare, et de très loin, le plus ravi: Ronald Reagan. Il voulait de la concorde, de l'harmonie, des «valeurs». Il a eu l'une, l'autre et les dernières. Il voulait qu'on entre le moins possible dans les sujets plus moroses. Le Sommet s'est réglé sur son humour. (...) Il faut bien comparer ce Sommet au traditionnel pâté d'alouette. Le cheval est américain, et l'alouette, qu'elle soit française ou européenne, a en tout cas perdu des plumes.»

C'est aussi l'opinion de *L'Humanité*. «Les Américains, dont les thèses ont dominé le Sommet, ne sont en fait guère prêts à bouger sur quelque question que ce soit. Certes, ce n'est pas parce que l'on pincera les fesses de l'éléphant que l'on changera sa taille. Mais la France sera d'autant plus forte et apte à chasser l'éléphant de ses terres, qu'elle aura un projet novateur et se donnera les moyens dans cette voie, en s'appuyant en France et dans le monde sur les forces de progrès. Ce n'est pas par hasard si, fort de la confiance et de l'espoir de la majorité des Français, notre pays avait réussi en 1981 à reconnaître la priorité de la lutte contre le chômage. C'est dans cette direction qu'il faut continuer. En donnant l'exemple en France même. C'est-à-dire en créant des emplois qualifiés, en favorisant les accords de codéveloppement avec les pays du tiers monde. En luttant efficacement contre les choix des grands groupes, contre les exportations de capitaux, les implantations à l'étranger qui permettent justement à Reagan de poursuivre sa politique financière et d'aider ses multinationales à nous concurrencer.»

Agence France-Presse

TRIBUNE LIBRE

LIBRE OPINION

Une fonction publique pour quoi faire?

Ex-député libéral de Maisonneuve à l'Assemblée nationale, l'auteur s'interroge sur la philosophie de gestion actuellement reconnue et appliquée au sein de la fonction publique québécoise.

GEORGES LALANDE

Il est de mise aujourd'hui de prétendre que l'expansion considérable des administrations publiques depuis la dernière guerre mondiale de 1939-45 est un des principaux facteurs responsables de la crise économique qui, depuis quelques années, frappe les sociétés occidentales.

Qu'en est-il au juste au Québec? Est-ce que l'excroissance rapide de la fonction publique québécoise depuis les années soixante est la principale responsable de la récession économique, particulièrement incisive chez nous?

Est-il correct de prétendre que la réduction de la taille de la fonction publique est directement proportionnelle à l'accroissement du PIB, à l'augmentation des emplois et à la stimulation de la conjoncture économique? On pourrait le croire facilement si on se réfère aux discours tenus par les représentants du gouvernement au cours de la dernière ronde de «négociation» de 1983 entre l'État et ses employés.

Doit-on en bref concevoir les fonctionnaires de l'État comme étant ceux qui empêchent la stabilisation d'une économie chancelante et qui se dressent en obstacles au «take off» économique?

Une première constatation s'impose pourtant, en ce que la grande dépression de 1929-30 n'était assurément pas due à une fonction publique trop imposante au Québec! Au contraire, ne peut-on affirmer que la sévérité de l'actuelle crise économique a été considérablement atténuée par l'intervention des gouvernements et par la participation active du secteur public non seulement dans le réinvestissement d'une partie importante du revenu des fonctionnaires au Québec, mais surtout dans l'application des programmes, des politiques et de certains amortisseurs, telle l'assurance-chômage, etc.?

Il est vrai toutefois qu'un accroissement rapide des services publics entraine généralement une certaine bureaucratisation, i.e. la mise en place de systèmes de normalisation et d'application des lois qui, souvent, se préoccupent davantage de satisfaire les désirs des administrations que du mieux-être des citoyens, mais c'est là un problème de qualité de gestion qui, en soi, n'est pas relié à la taille de l'administration.

Ce qu'il importe également de dire avant de s'en prendre à la taille de la fonction publique et à son étendue, c'est de s'interroger sur ce à quoi elle sert et surtout qui l'a voulue ainsi. Le débat sur la déréglementation s'inspire trop souvent d'une mauvaise compréhension du problème, car il faut bien comprendre que la loi ou le règlement qui sera éventuellement appliqué par des fonctionnaires se conçoit très souvent à partir du désir inconsidéré des gouvernements de se créer une visibilité, bien plus qu'en fonction de tentatives de solutions à des problèmes administratifs.

Le problème d'une réglementation abusive n'est généralement pas le fruit d'une logique administrative conçue par des fonctionnaires, mais bien plus la résultante d'une recherche d'image de bon gouvernement par le parti au pouvoir.

Sur cet aspect du problème dit de surréglementation, il est significatif de constater jusqu'où va la confusion des citoyens: d'une part, on réclame à forts cris l'intervention «vigoureuse» du gouvernement dans la plupart des secteurs d'activités socio-économiques, mais en même temps, on en déplore la trop grande ingérence!

Quoi qu'il en soit, convenons qu'aucun État moderne ne saurait administrer sainement les biens publics sans une certaine réglementation et conséquemment, ne saurait gérer efficacement sans une fonction publique d'une certaine taille; à moins bien sûr de rechercher aveuglément le libéralisme effréné du siècle dernier où le «laissez faire, laissez passer» d'Adam Smith dominait alors toutes les idéologies capitalistes du temps!

Il faut plutôt voir la fonction publique comme étant la garante d'une certaine justice sociale, un frein au patronage et davantage un support à l'entreprise privée, qu'un facteur de stagnation du développement social et économique d'une société.

Dans cette perspective, le débat opposant le secteur public à l'entreprise privée perd de sa signification. Il est possible, pour toutes sortes de motifs, de continuer de prétendre que le secteur public s'enrichit au détriment du secteur privé et qu'une coupure dans l'administration publique ne peut qu'apporter la prospérité, mais il n'est pas prouvé qu'il en soit ainsi. En tout cas, l'exemple japonais depuis la dernière guerre mondiale nous confirme qu'il est possible et très constructif d'interrelier les deux secteurs dans une relation d'aide mutuelle. Les Japonais ont ainsi compris que leur réussite économique était liée au développement d'une fonction publique qui allait agir comme support au secteur privé (rôle du MITI dans le développement du commerce international du Japon).

Outre sa taille considérable, un autre reproche est souvent lancé concernant la fonction publique québécoise. Il s'agit de sa faible productivité. Notre fonction publique a-t-elle un taux de production comparable aux autres fonctions publiques et au secteur privé? La réponse n'est pas simple étant donné le manque de symétrie dans des éléments de comparaison. Il est en effet très difficile de comparer la performance d'un quelconque ministère ontarien ou fédéral avec un correspondant au Québec, compte tenu que l'étendue et le contenu des mandats respectifs ne correspondent à peu près jamais. Ce que l'on sait cependant, c'est que des études coûts-bénéfices dans le domaine social sont peu révélatrices et n'offrent pas de critère de validation au-delà de la partie quantifiable de l'étude. Certaines études américaines prétendent en revanche que les taux de productivité sont bien plus fonction des philosophies de gestion que le fait d'être du secteur privé ou du secteur public (*Managing for success: a comparison of the private and public sectors*, Kenneth A. Gold, Public Administration Review, 1982).

De fait, on ne peut pas dire qu'au cours des derniers vingt ans, l'administration publique du Québec, en ce qui a trait à sa philosophie de gestion, s'est essentiellement différenciée du style de management des grandes entreprises québécoises. Qu'on se rappelle par exemple l'apparition au début des années 1970 de la gestion par programmes et du PPBS dans notre administration publique, de même que la mise en place de différentes autres techniques administratives tels le MBO, le ZBB, etc., déjà utilisées dans plusieurs grandes corporations du secteur privé depuis les années soixante.

Ce qu'il importe d'examiner sérieusement, ce n'est pas de savoir si le secteur privé est plus productif que le secteur public, mais plutôt d'essayer de comprendre pourquoi l'actuel type de management en usage dans les deux secteurs nous entraine vers un déclin de productivité (*Managing our way to economic decline*, Robert H. Hayes and William J. Abernatlay, Harvard Business Review, 1980).

Serait-ce que la crise de productivité actuelle est bien plus la conséquence d'une application sans réserve des principes du «Scientific management» que le problème de la taille de l'administration?

Ne récoltons-nous pas que les effets réducteurs d'une philosophie de gestion qui a été essentiellement axée sur:

— la spécialisation maximale des activités;

— la limitation maximale de la responsabilité des travailleurs;

— la marginalisation de la formation et de l'entrainement à l'égard des travailleurs;

— la restriction des fonctions de direction et de création qu'aux seuls cadres de l'entreprise.

Il semble à plusieurs que ce type de gestion initié dans le secteur privé et introduit par la suite dans le secteur public est un des principaux artisans de la décroissance de la productivité et cela essentiellement parce que la qualité de vie au travail a été systématiquement ignorée. Alors que le «Scientific management» est conçu pour répondre à des normes strictes de production, le QVT (philosophie de gestion axée sur la qualité de vie au travail) propose plutôt comme prémisse de faire de l'humain un sujet de travail et non seulement un moyen de production.

L'administration publique québécoise n'a pas échappé à ce mode de production et c'est ainsi que sont apparues les boites de normalisation et la prolifération de secteurs dits «staff» présumant ainsi que le fonctionnaire responsable des fonctions opérationnelles n'avait pas la capacité de développer ses propres instruments de travail.

À cette philosophie de gestion, qui a entrainé au cours des dernières années une démotivation profonde des travailleurs de la fonction publique, il faut y rajouter l'impact négatif créé par l'importance exagérée accordée au personnel des cabinets de ministre.

Ce qui est désolant dans cette attitude de préférer le chef de cabinet au sous-ministre, c'est que la connaissance et l'expérience administrative qui se trouvent essentiellement dans l'appareil administratif ne sont pas exploitées. La plupart des ministres s'en remettant plutôt à leurs personnels de cabinet qui, en plus d'être coupés des besoins du client (citoyens), n'ont habituellement que très peu d'expérience de l'administration publique.

Dans un tel «patern» de fonctionnement, il apparait difficile d'augmenter la motivation des fonctionnaires et, par conséquent, la productivité; et cela non pas à cause de la taille ni à cause de l'incompétence des fonctionnaires, mais bien parce parce qu'une véritable philosophie de gestion et une claire définition du rôle de la fonction publique n'ont pas encore été précisées. Ajoutons finalement que le malaise dans la fonction publique réside fondamentalement dans l'insuccès du pouvoir politique à motiver son appareil administratif.

Il convient toutefois de poursuivre la démarche de remise en question de la grande taille de la fonction publique, encore que cela n'apparait pas primordial. Ce qui est urgent par contre, c'est de définir le rôle que l'on souhaite voir jouer par notre administration publique, par l'identification d'objectifs précis.

Il faut de même continuer à s'interroger sur l'opportunité d'intervention du secteur public dans plusieurs domaines traditionnellement privés; mais cela doit être fait avec les administrateurs publics, sans quoi la fonction publique demeurera, par la force des choses, étrangère au développement socio-économique du Québec.



Lysiane Gagnon

Encore la confusion

Au sortir du congrès du Parti Québécois, bien des gens — moi la première — ne savent plus quoi penser.

Il y a, en toile de fond, cette certitude que presque tous partagent, au sein du PQ comme ailleurs: l'option indépendantiste sera vraisemblablement une fois de plus rejetée par une majorité de l'électorat. Que le PQ ne répugne pas à l'idée de retourner dans l'opposition, cela peut toujours s'expliquer, mais ce qui s'avale moins bien c'est qu'à la suite du référendum de 1980, donc pour la deuxième fois en cinq ans, on veuille entrainer le Québec tout entier dans une autre défaite de même nature.

Dans quel état la société s'en sortira-t-elle? Quelle sorte de force de négociation le Québec aura-t-il après, dans ses rapports avec le fédéral ou les autres provinces? Sur le plan constitutionnel, le Québec est déjà assez affaibli, on se demande pourquoi ceux-là même qui s'y disent plus attachés que quiconque iraient lui porter ce second coup.

• • •

Comme à chaque congrès, on s'est livré de toutes parts à des exercices de sémantique qui plongent tout le monde dans la confusion... mais qui, cette fois, recouvrent peut-être des dilemmes autrement plus profonds et pour l'instant inavouables.

Pourquoi ce drame à propos d'une phrase (un vote pour un candidat du PQ signifie un vote pour la souveraineté) qui ne fait que préciser une autre phrase qui, elle, n'a pas été contestée mais qui signifie pourtant la même chose (une majorité de suffrages donnera au gouvernement le mandat de proclamer la souveraineté...)? Cela veut dire que si je vote pour un candidat péquiste, mon vote permettra au PQ, à supposer que la moitié de l'électorat vote comme moi, de proclamer la souveraineté. Sur le plan de la logique, il n'y a qu'un problème dans ce bout de phrase controversé, c'est qu'il réduit la marge de manoeuvre que veut se garder le gouvernement, en éliminant, si on respecte le texte à la lettre, la possibilité de deux bulletins séparés, l'un portant sur l'élection comme telle, et l'autre, de type référendaire, sur le projet souverainiste.

Mais en réalité, que ces mots apparaissent ou non dans le programme du PQ, ce n'est pas cela qui va empirer les choses, car c'est toute la démarche qui est suicidaire.

On comprend ceux qui hésiteront à se réembarquer dans le bateau électoral du PQ. On comprend aussi l'amertume des ministres et députés qui, convaincus — généralement à bon droit — d'avoir fait du bon travail, n'auront même pas la possibilité d'être jugés sur eux-mêmes et sur leurs réalisations. On comprend que bien des péquistes, revenant brutalement sur terre, mesurent avec anxiété l'énormité du carcan dans lequel ils viennent de s'enfermer. Mais ce qui se comprend moins facilement, c'est qu'ils n'aient pas atterri avant.

Après tout, c'est lors de son précédent congrès, il y a deux ans et demi, que le PQ s'est formellement engagé à faire porter les prochaines élections sur la souveraineté, et depuis, M. Lévesque l'a réaffirmé sur toutes les tribunes. Bien avant le congrès, le conseil des ministres décrétait à son tour que les prochaines élections «porteraient principalement sur l'indépendance». Alors pourquoi cet effroi soudain, quand la démarche est enclenchée depuis des mois?

Il était évident, bien avant ce congrès-ci, que si l'indépendance est le thème majeur des prochaines élections, un vote pour le PQ sera un vote pour la souveraineté. Serait-ce qu'on se préparait à recommencer à jouer sur les mots et à faire croire aux gens qu'une campagne peut porter «principalement» sur l'indépendance sans que cela n'en devienne la question-clé? (Si ce ne l'était pas, alors même avec une majorité de voix le gouvernement n'aurait pas de véritable mandat pour faire l'indépendance.)

Les «purs et durs», au sein du PQ, ont sans doute tort de s'imaginer qu'il suffira la prochaine fois de changer la méthode et de poser franchement une question directe, toutes visières levées, pour séduire et motiver la population, et pour vaincre non seulement les résistances très profondes qu'elle nourrit à l'endroit du projet souverainiste mais aussi l'indifférence qui a gagné, depuis la défaite référendaire, même des milieux naguère acquis à la cause. Mais les «modérés» ont tort de s'imaginer qu'ils pourraient encore une fois recommencer à jouer sur les mots et à tenir deux discours différents selon qu'ils parlent aux militants ou à l'électorat. Une attitude marquée par les louvoiements et l'ambiguïté ne serait pas mieux reçue que l'affirmation haute et claire d'une option aussi impopulaire soit-elle.

Le problème est ailleurs. Il est dans le fait qu'on veuille faire des prochaines élections une consultation sur l'indépendance sans chances sérieuses de pouvoir la gagner. Mais les péquistes ont eu deux ans pour y réfléchir. Pourquoi les dissidents, qui étaient, faut-il dire, plus nombreux dans les coulisses qu'au micro, ont-ils attendu tout ce temps pour réagir?

Bien d'autres choses sont incompréhensibles. Ainsi cette rapidité fulgurante avec laquelle tout le congrès, M. Lévesque en tête, a continué à éliminer du programme tout ce qui se rapportait à l'association économique avec le Canada. Cette idée-là, M. Lévesque y tenait tellement qu'il avait baptisé le mouvement qui allait donner naissance au PQ: Mouvement Souveraineté-Association. Il a longtemps dénoncé ceux qui osaient remettre ce dogme en question. Même récemment, durant la campagne référendaire, les dirigeants du parti n'en finissaient plus de dire que l'association était fondamentale, que c'était une pure question de réalisme, et que les deux volets de l'option devaient être reliés par un trait d'union. Même la question référendaire portait sur cet aspect.

Que M. Lévesque et les poids lourds du parti se soient radicalisés, c'est bien leur droit — encore qu'en général c'est l'inverse qui se produit: on devient plus modéré avec le temps —, mais on s'étonne qu'ils se soient livrés à cette révision idéologique si prestement, sans explication, sans débats, sans documents (dans ce parti si friands de documents), sans nous démontrer pourquoi il fallait maintenant changer d'idée sur une question qu'ils disaient naguère si fondamentale.

Une erreur puis un recul tangible

Monsieur René Lévesque
Premier ministre

Lors de l'abolition du ministère des Institutions financières et Coopératives, le Comité de coordination des coopératives funéraires du Québec vous a fait part de ses craintes devant l'avenir réservé aux coopératives.

Une lettre émanant du cabinet du ministre Parizeau indiquait que nos craintes étaient sans fondement et que le gouvernement allait entreprendre «une série de consultations avec les représentants du milieu» à ce sujet.

A notre grande stupéfaction, sans aucune consultation, nous apprenons par la voix des médias que la direction des associations coopératives relevait du ministère de l'Industrie, Commerce et Tourisme à l'automne 1983. Nous croyons qu'il s'agit là d'un net recul dans la reconnaissance des coopératives: nous avons perdu un ministère propre pour nous noyer dans un ministère qui n'a aucun intérêt dans le mouvement coopératif.

Ce recul devient tangible lorsque nous analysons la façon de faire du gouvernement et plus particulièrement du ministre Biron dans le dossier de la SAQ. En effet, pourquoi faire modifier une loi qu'on vient à peine d'adopter pour réduire à deux le nombre de membres nécessaires pour la formation d'une coopérative? Un tel geste du ministre prouve qu'il ne comprend rien aux coopératives dont un objectif fondamental est de répondre aux besoins de ses membres.

Nous ne voyons pas comment la formule qu'on propose peut s'intégrer à la philosophie coopérative. Il ne s'agit pas d'une coopérative de production, ça semble évident. Il s'agirait d'une coopérative de service... Dans ce cas, les services s'adressent principalement aux membres de la coopérative; est-ce à dire que les clients des coopératives projetées devront devenir membres de cette coopérative pour se procurer de la boisson? De plus quelles responsabilités économiques, sociales ou autres auraient les membres de ces coopératives?

Pourquoi ne pas dire la vérité toute crue: le gouvernement québécois veut se débarrasser d'un syndicat sans perdre le contrôle de la SAQ. La création de coopératives bidons règle le problème. «Ne serait-ce pas là le raisonnement qui sous-tend cette opération?»

Nous osons croire que ces réflexions, monsieur le Premier ministre, seront prises en considération dans l'intérêt du mouvement coopératif et de la population québécoise.

Comité de coordination
des coopératives funéraires
du Québec
Michel DESAUTELS
secrétaire

Le Canada, une orchidée

Je suis une immigrante d'origine roumaine. Je suis arrivée au Canada au milieu de l'été 1982. Le temps a passé et je me sens maintenant intégrée à cette nouvelle vie que j'ai découverte sur le continent nord-américain.

Je suis maintenant étudiante en psychologie et mon enfant, qui fréquente une école catholique, est très content d'avoir des amis et une institutrice aimables.

Nous avons quitté le système politique communiste dont le but final est la destruction de la personnalité humaine et de l'espèce humaine elle-même. Ici, à Montréal, je peux être moi-même, libre et digne (...) J'ai pu constater la différence entre le système que j'ai quitté et la vraie démocratie occidentale. Malgré toutes les difficultés d'entreprendre une vie nouvelle dans un monde nouveau, je suis heureuse d'être libre.

Quand j'ai quitté mon pays, mon père m'a dit: «Partout où tu dois aller, il te faudra ne pas confondre l'abeille avec la mouche, parce que l'abeille butine le miel sur toutes les fleurs et la mouche n'apporte que la maladie et la misère.»

Pour moi, le Canada est comme une belle fleur blanche, une fleur avec beaucoup de pollen dont a besoin une abeille. Le Canada est une orchidée merveilleuse.

Marioara ONESTI
Montréal

Les jeunes et le travail

Permettez-moi d'ajouter un commentaire à la lettre intitulée «Une mère à son fils», signée par Lyette Poirier et publiée dans Tribune libe le 29 mai.

Plusieurs citoyens dans la trentaine et la quarantaine, issus des années bouleversantes de la révolution tranquille sont indignés face au non-militantisme et à l'inactivité politique des jeunes d'aujourd'hui.

J'aimerais attirer l'attention de tous ces fonctionnaires et syndicalistes oeuvrant dans la fonction publique en général, qui ont profité de l'euphorie politique et sociale des années 60 pour revendiquer l'égalité, le partage, la justice et le plein développement d'un Québec qu'on voulait à l'époque «libre».

Vous rappelez-vous du temps où vous n'aviez qu'à obtenir ce simple bout de papier qu'on appelle «dec» ou «bac» et ce, dans n'importe laquelle discipline, pour ainsi accéder automatiquement à un emploi stable, très bien rémunéré et ce, pour la vie?

Et bien vous, les parvenus de la révolution tranquille, fonctionnaires et syndicalistes, permettez-moi à mon tour d'être indigné face à votre comportement qui ne vise que votre confort personnel. Où est passée votre bonne conscience sociale? Qui paie le coût de vos revendications?

Comment puis-je m'empêcher de manifester de la colère lorsque je vous entends parler de droits acquis alors que les jeunes ne peuvent même pas accéder à ce droit tellement élémentaire qui est le travail?

Comment voulez-vous qu'à notre tour on parle d'égalité, de partage et de justice dans un contexte social et économique qui découle indirectement de votre attitude égocentrique?

Non, ne soyez pas surpris de voir les jeunes mettre leurs énergies autour de Boy George, Michael Jackson, des cosmétiques ou des romans savons. Leur inconscience est la seule chose qu'ils ont héritée de leurs ainés.

Daniel FONTAINE
Chômeur débutant
Montréal

Au sujet d'une exposition

Monsieur André Ménard et
Madame France Gascon
Conservateurs
Musée d'art contemporain
Montréal

Nous tenons à vous féliciter pour l'effort louable que vous venez de fournir en montant l'exposition 'Via New York'. Vous nous faites ainsi connaitre les artistes 'hot' de la 'grosse pomme'. En plus de nous mettre au courant de la dynamique du marché artistique, vous allez nous éviter le piège du provincialisme qui nous guette et nous menace constamment.

Grâce à vous, nous nous offrons le luxe d'ajouter à notre 'aplaventrisme' provincial ce qui est désormais connu sous le nom de 'syndrome de Mary Boone'. Pour ceux et celles qui l'ignorent, Mary Boone est la directrice d'une galerie newyorkaise dont l'influence est déterminante dans le choix des artistes qui seront considérés comme signifiants et passeront à l'histoire. Le syndrome de Mary Boone est celui de la femme qui utilise son pouvoir pour renforcer l'ordre patriarcal; il n'y a aucune femme dans l'écurie de madame Boone.

Mais comme ceci se fait au nom de la qualité, tout va très bien. 'Via New York' est d'une qualité indubitable; cela va de soi puisque les galeries collaboratrices sont précisément celles qui détiennent le pouvoir suprême de déterminer le nec plus ultra de l'art actuel. C'est bien connu, ni l'art ni la qualité n'ont de sexe. Malheureusement, les femmes artistes en ont un et votre exposition confirme que ce n'est pas le bon pour accéder aux plus hautes sphères de l'art contemporain.

Encore bravo pour 'Via New York', servile apothéose de l'establishment. Après les expositions 'Repères' et 'Détour, voir ailleurs', le Musée d'art contemporain témoigne une fois de plus d'un sexisme latent et d'une naïveté idéologique qui appartiennent à la 'norme'.

Francine CHAINE,
Chantal DESGAGNÉS
Isabelle BERNIER
Nicole JOLICOEUR
Artistes et conservatrices de l'exposition «Féministe toi-même, féministe quand même!;»
Membres actif-ves de la Chambre blanche

N.B.

- *Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

la presse 100 ans
RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, voyages	285-7265
Annonces classées	285-6901	Carrières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE

100 ans d'actualités

ROUYN, PAYS DE L'OR



Ce montage de photos consacré à Rouyn représente: 1 — le principal hôtel; 2 — un sondage à la perforeuse de diamant sur la glace du lac Frenoy; 3 — le presbytère; 4 — la rue Perreult; 5 — la chapelle anglicane; 6 — une vue générale de Noranda, en face de Rouyn; 7 — l'hydravion utilisé pour le transport; 8 — une vue du village de Rouyn.

(Ecrit pour la «Presse» par G.-E. MARQUIS, chef du Bureau provincial de la Statistique à Québec)

ROUYN, 12 — Votre correspondant fait actuellement un voyage d'étude que peu de vos lecteurs ont eu l'avantage d'accomplir.

Depuis trois jours, je suis l'hôte de Son Honneur le maire du village de Rouyn, centre de ralliement et de ravitaillement des terrains miniers qui s'étendent à cinquante milles à la ronde.

Le patelin de M. Joachim Fortier, maire et ingénieur civil, se compose de quatre édifices: une maison, un magasin, un hangar et une écurie. Ce sont des bâtisses rudimentaires faites de pièces d'épinettes et calfeutrées de mousse végétale. (...)

Le village comprend au-delà de 150 maisons de bois rond, de toutes les dimensions et de toutes les formes, depuis la petite case de 12 pieds x 12 pieds, où couchent une douzaine de Russes, jusqu'à l'hôtel Windsor, qui peut loger quelques douzaines d'aventuriers en quête de fortune.

Les rues sont bien indiquées, sur les places, mais, dans la pratique, on pique au plus court, pour aller d'un endroit à l'autre, à travers les souches calcinées, les racines qui vous accrochent au passage et les marécages où l'on enfonce jusqu'aux genoux.

Quand il pleut, la terre argileuse que les prospecteurs ont répandue un peu partout en faisant leurs fouilles, cette terre collante nous tient cloué au sol et menace de nous déchausser à tout instant.

LA CIVILISATION

La civilisation a commencé à pénétrer dans cette agglomération d'individus hétéroclites depuis environ un an, grâce à l'arrivée d'un prêtre, de quelques religieuses et professionnels.

Aujourd'hui, il y a une école, une chapelle, un presbytère, une église, un club protestant (Church of England), deux théâtres, deux salles de danse, deux salles de billard, trois pharmacies, des cafés, une buanderie, des étaux, des boulangeries, des forges, des ateliers de construction, des magasins, des épiceries, etc. Les professions libérales comptent trois médecins, un notaire, un ingénieur et quelques fonctionnaires publics. (...)

Bientôt, l'on pourra venir ici par deux chemins carrossables, l'un partant d'Angliers au terminus nord du chemin de fer qui traverse le comté de Témiscamingue, et l'autre venant de Macamic, sur le Transcontinental.

Le premier mesurera une cinquantaine de milles et l'autre exactement 40. Un chemin de fer partant d'Obrien, sur le Transcontinental aboutissant à Rouyn se construit actuellement, et l'on espère qu'il pourra être inauguré à la fin d'août prochain. Il mesurera 43 milles exactement.

Actuellement, en été l'on peut venir ici de deux façons: par hydravion ou par eau, en partant, soit d'Angliers soit de Villemontel. En hydravion, le trajet mesure 75 milles et se fait dans une heure. (...)

DES FOUILLES

Les prospecteurs font des fouilles un peu partout et le terrain, sur une étendue de trente à quarante milles, est sous location et piqueté. Des essais et analyses ont établi qu'il y a de grandes richesses dans le sol et que ces richesses se composent d'or, d'argent, de cuivre et parfois de zinc et de plomb. (...)

La «Noranda Mines Limited», qui a fait ériger une partie de son territoire en ville, semble posséder de grandes valeurs. (...) Cette compagnie, puissante de plusieurs millions, va construire une ville modèle. (...)

Rouyn, c'est le pays de l'or, comme jadis la Californie, le Klondyke et Cobalt. Les aventuriers ont été les pionniers de la région et la tourbe ordinaire a afflué ici au début, amenant avec elle ses tares et ses misères, mais cette période a fait son temps et l'ordre commence à régner. (...)

Bientôt, des organisations sérieuses, et en grand nombre, contrôleront les richesses que recèle le sol et l'on verra se développer, dans le Témiscamingue et l'Abitibi, des exploitations qui mettront en circulation des millions de dollars, tout en fournissant un marché avantageux pour les cultivateurs de la même région de l'ouest de la province de Québec.

Cet article a été publié le 12 juillet 1926.

L'attentat de la rue Ontario est (10)

STONE SERAIT LE BANDIT QUI NE PORTAIT PAS DE MASQUE

CET après-midi **(12 juin 1924),** la Couronne a terminé sa preuve du tunnel, au procès des six complices accusés du meurtre d'Henri Cléroux. Me Calder a cependant déclaré qu'il mettrait plus tard un autre témoin dans la boîte concernant les événements qui se sont déroulés dans la rue Ontario. Ce sera le pompier dont on tait le nom. Le lieutenant Dick, qui fut dépositaire des objets trouvés au tunnel, viendra aussi. (...)

La séance s'ouvre à 2 heures 6 et la Cour doit attendre quelques minutes, car il manque quelques avocats.

Comme on attend encore, sans procéder, Me Monette dit: «Votre Seigneurie, Me Germain m'a prévenu qu'il serait quelques minutes en retard et m'a prié de le représenter en attendant son arrivée». (...)

Le juge: «En attendant, je nommerai Me Monette comme avocat d'office, en remplaçant les absents, protem.» Et l'on procède.

Continuant son témoignage, (...) le constable Pelletier dit qu'après avoir tiré sur l'homme à la carabine, il vit un homme habillé en bleu qui portait le sac d'argent volé vers l'auto Hudson des bandits; deux ou trois autres l'accompagnaient. C'est alors qu'il tira ses dernières balles. A ce moment, Fortier arrivait, tenant les mains en l'air et criant: «Ne tirez pas, je suis un employé de la banque». Hawkins arrivait aussi et demandait: «Où sont nos hommes?» Le constable Dansereau arriva en même temps, et, à la demande de Pelletier, alla chercher d'autres balles pour Pelletier.

PLUS DE CARTOUCHES

Un citoyen dit à Pelletier que les constables s'étaient enfuis vers le nord par la rue Hogan. Comme il partait, il vit arriver la patrouille du poste No 13, et remarqua qu'on avait porté le corps de Cléroux sur le bord du trottoir.

Le constable Pelletier a entendu parler les bandits, mais il n'a pu comprendre ce qu'ils disaient. Il ne saurait dire si on parlait en anglais ou en français. On lui fait examiner Nieri et les six accusés, mais il ne peut dire si le bandit démasqué était l'un d'eux. Les bandits étaient d'à peu près la même stature que les accusés, ajoute-t-il. (...)

L'AGENT LEVESQUE

Ce témoin, qui attaqua aussi les bandits, corrobore le témoignage du constable Pelletier. Ce dernier lui dit: «Fais attention à ceux qui ont des carabines,» pendant qu'il tirait sur Stone. Stone avait un revolver, il riait. «Je le reconnus en celui qui était à la Morgue, le lendemain», dit le constable Lévesque. Le témoin a remarqué que les bandits durent aider Stone à monter dans leur automobile; ils le soutinrent par les coudes. Lui aussi ne peut identifier les accusés que par la grandeur. Celui qui se tenait du côté nord de l'auto de la banque, dit-il, avait la grandeur de Morel. Le constable n'a pas entendu parler les bandits. (...)



Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, était élu, le *12 juin 1937*, bâtonnier général du Barreau de la province, succédant à ce poste au sénateur Lucien Moraud.

CANDIDAT BATAILLEUR

Dépêche spéciale

QUÉBEC, 12 — M. Etienne Goupil, de St-Michel de Bellechasse a logé, ce matin **(12 juin 1896),** en cour de police, à Québec, une plainte contre M. M.O. Talbot, le candidat libéral de Bellechasse. M. Goupil se plaint d'avoir été assailli et battu, hier soir, par M. Talbot et M. A. Larochelle, qui était avec lui. Goupil porte des contusions à la figure. L'affaire se serait passé à St-Michel à deux heures, ce matin.

Goupil est un ancien chef libéral de St-Michel. Cette année, il s'est rangé du côté conservateur. Un mandat d'arrestation a été émis contre M. Talbot. Il sera servi dans l'après-midi.

BABILLARD

Un anniversaire

Une résidente de l'Hôpital général de Sorel, Mme **Odina Cournoyer Lamoureux,** célèbre aujourd'hui son 101e anniversaire de naissance, et LA PRESSE lui offre ses meilleurs voeux de santé. Mme Cournoyer Lamoureux est l'une des quatre résidents de cette institution qui peuvent se vanter d'avoir franchi le cap des 100 ans, les autres étant Antoinette Harpin (105 ans), Marie Péloquin Dufault (104 ans) et Robert Côté (100 ans).

ACTIVITÉS

■ **Le monde de l'automobile vu par LA PRESSE**

Hôtel Régence Hyatt — Exposition de pages unes de LA PRESSE qui retracent les grands moments de l'automobilisme. Jusqu'au 17 juin.

C'EST ARRIVÉ UN 12 JUIN

1982 — Les pacifistes réalisent la plus grande manifestation de l'histoire américaine, alors que de 700 000 à 1 000 000 d'entre eux descendent sur New York, y compris 2 000 Québécois.

1979 — Bryan Allen, un Américain âgé de 26 ans, traverse la Manche en trois heures en « cycliste volant », mû par la seule force de ses muscles.

1978 — Treize jeunes étudiants de Toronto se noient dans le lac Témiscamingue. — Le frère André (Bessette de son vrai nom) se voit conférer le titre de vénérable par l'Église catholique.

1976 — Juan Maria Bordaberry, président de l'Uruguay, est déposé et remplacé par Aparicio Mendez à la faveur d'un coup d'État.

1971 — Une mère de Sydney, en Australie, donne naissance à NEUF enfants, mais en perd immédiatement cinq.

1963 — La Commission royale d'enquête Glassco soumet la dernière tranche de son rapport, dans laquelle elle considère comme « pressante » la question du bilinguisme dans la fonction publique. — Medgar Evers, le chef du N.A.A.C.P., est assassiné à Jackson, Mississippi.

1948 — Le cheval Citation gagne la Triple couronne des courses au galop.

1946 — Cinglant affrontement entre royalistes et républicains à Rome.

1941 — Bombardement sans précédent des usines de la Ruhr par l'aviation britannique.

1939 — Le roi George VI et la reine Elizabeth visitent Sherbrooke.

1924 — Des explosions font 48 morts à bord du *U.S.S. Mississippi.*

1904 — La collision du « steamer » *Canada* avec le charbonnier *Cap Breton* fait cinq morts, en face de Sorel.

1899 — Un cyclone fait des centaines de morts et causent de lourds dégâts dans la partie est de la vallée du Mississipi.

1897 — La ville de Calcutta, en Inde, est secouée par un séisme.



Page consacrée à l'été et publiée (en couleurs) le *12 juin 1909.*



La reine Elizabeth a reconnu aujourd'hui *(12 juin 1965)* le mérite des Beatles en les faisant membres... de l'Ordre de l'Empire britannique — rien de moins! Les chanteurs aussi célèbres que chevelus se sont dits fort heureux de cette distinction méritoire, mais ils n'auraient jamais « cru que l'on pouvait obtenir cette reconnaissance royale en jouant simplement de la musique de rock and roll ». Il s'agit des premiers chanteurs populaires à être ainsi honorés, mais quand on sait qu'ils font rentrer énormément de devises au Royaume-Uni, la chose se comprend...

OUVERTURE CET APRES-MIDI A DELORIMIER

LES courses commenceront cet après-midi **(12 juin 1926)** au Parc Delorimier et se continueront toute la semaine prochaine.

Le Parc Delorimier *(cette piste était située à l'intersection de la rue de Lorimier et du boulevard Saint-Joseph, et elle a été remplacée ultérieurement par l'hippodrome Richelieu)* est la piste la plus populaire de la province de Québec et il est certain qu'il y aura foule chaque jour pour voir les pur-sang à l'oeuvre. Le club donnera un handicap chaque jour en l'honneur des différents journaux de la métropole. Celui d'aujourd'hui réunira les meilleurs coursiers qui sont à Delorimier. Comme la piste est en excellent état, l'on devrait voir une belle lutte dans cette épreuve et dans d'autres courses.

Les officiers du meeting sont les suivants: commissaires — John T. Ireland, A. Laberge, W.W. Lyles et E.-C. Saint-Père, M.P.; juges — Gene Bury et Andrew Shearer; secrétaire des courses — Gene Bury; juge au départ — George Wingfield.

Les courses de Delorimier commenceront à 2.45 heures.

"Donnons-lui une chemise pour la fête des pères.

Après tout, il nous a déja donné la sienne."

Ernest

Rendons à César ce que César nous a jadis rendu.

Le 17 juin, c'est la fête des pères.

C'est le moment de reconnaître ce que notre père a su faire pour nous.

C'est sûr qu'il nous a donné un coup de main quand on en avait besoin.

Bien sûr qu'il était là aussi pour fêter nos bons coups.

Voici l'occasion de lui dire merci.

Cette année, redonnons-lui sa chemise.

Ou, mieux encore, offrons-lui un pantalon d'été, des souliers, un veston ou même une cravate.

Il n'y a qu'Ernest pour vous offrir la qualité que votre père sait apprécier.

Il n'y a qu'Ernest pour vous offrir un vaste choix dans chacun de ses cinq magasins.

Il n'y a qu'Ernest qui comprend qu'il n'y a pas deux pères pareils.

Montrons-lui le bon goût qu'il nous a appris.

Offrez-lui un cadeau de chez Ernest.

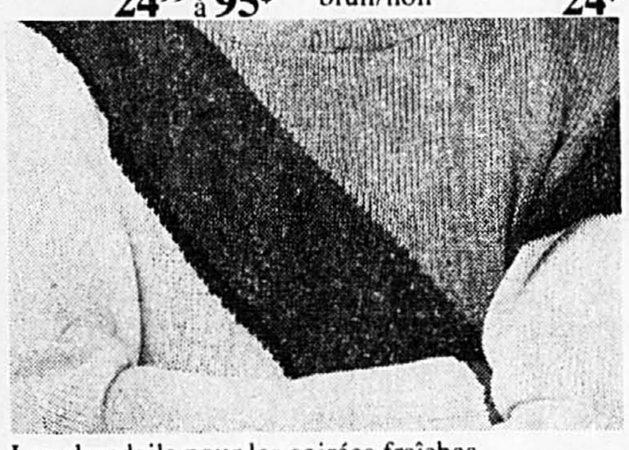


L'été des complets légers par Monti, Balmain et Ernest. **119.00 à 395$**

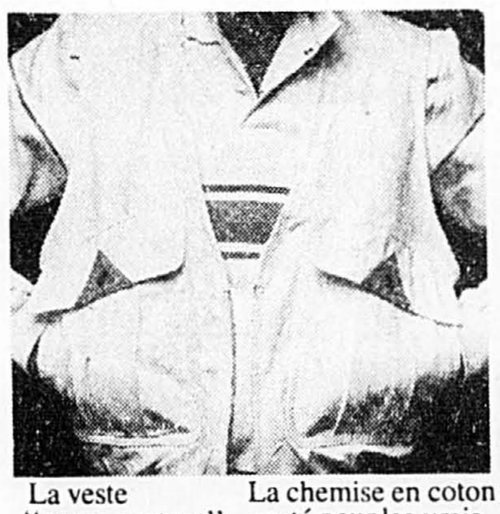


Les pantalons de l'été. Ajustements gratuits. **24.99 à 95$**

Ceinture Pierre Cardin réversible gris/marine/brun/noir **24$**

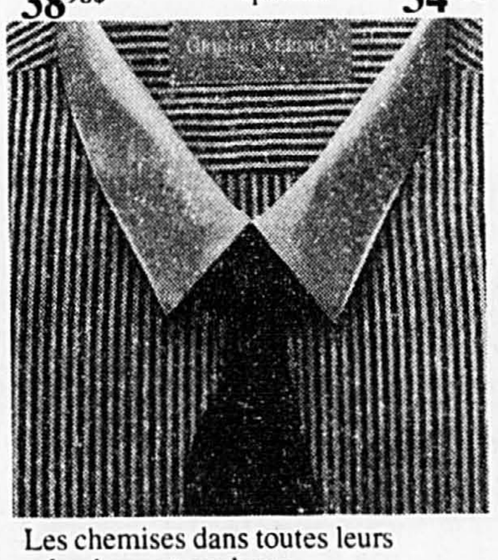


Les chandails pour les soirées fraîches **19.95 à 95$**

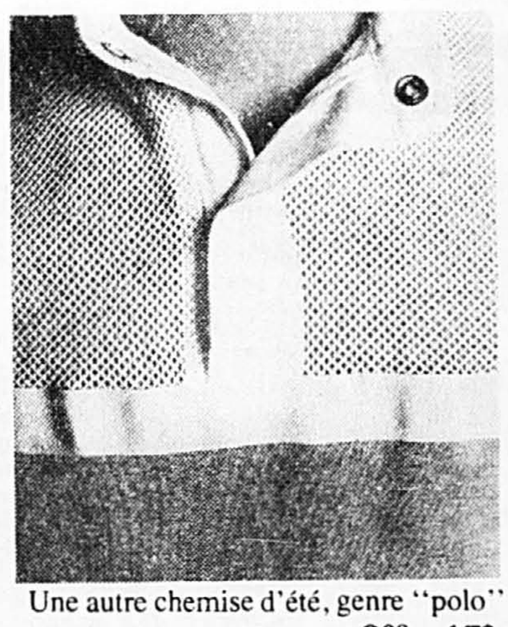


La veste "passe-partout" **38.98$**

La chemise en coton ouaté pour les vrais sportifs **34.95$**



Les chemises dans toutes leurs splendeurs et couleurs d'été avec les cravates. **13.99 à 45$**



Une autre chemise d'été, genre "polo" **9.98 à 45$**



À la fine pointe de vos pieds, des souliers pour toutes les occasions. **39.98 à 105$**

Place Vertu
Les Promenades St-Bruno
Place Versailles

Carrefour Laval
1223 ouest, rue Ste-Catherine
(angle Drummond)

La Grande Clique
astral
COUPE LES PRIX!
astral photo
CARTE OBJECTIF RABAIS 10%
SATISFACTION GARANTIE DE 15 JOURS.
10% DE RABAIS!
- Avec la CARTE RABAIS "La grande clique"!
- GRATUITE avec l'achat d'une caméra ou d'un appareil audio.
DURACELL En paquet de six!
6X
FORMAT AA Ord. 9.98 VOUS PAYEZ 6.99
FORMAT C Ord. 10.28 VOUS PAYEZ 7.99
FORMAT D Ord. 10.28 VOUS PAYEZ 8.99
Pour Papa!
BONI INSTANTANÉ DE 25.00 à l'achat d'un 35mm SLR (Demandez des détails).
VOS PHOTOS ESTIVALES AVEC IMAGE
FILM 135-24 À DÉVELOPPEMENT COMPRIS & PHOTOS
PAQUET DE 2
16.98 Reg. 19.98
COUPONS BONI ÉCONOMISEZ PLUS DE 19.00
BONI INSTANTANÉ DE 15.00 à l'achat d'un 35mm Autofocus (Demandez des détails)
MINOLTA X-370
Avec objectif 50mm F/2.0. Du nouveau! Appareil 35mm SLR avec mode automatique ou manuel contrôlé au quartz.
249.77
MINOLTA AFS QUARTZ DATE
35mm compact à mise au point automatique avec électro flash incorporé et système de date contrôlé au quartz.
199.77
NIKON FG
Avec objectif 50mm F/1.8 "E" appareil 35mm SLR automatique & programmé avec mode manuel possible.
299.77
TASCO 2014
Jumelles 16X50mm haute puissance à mise au point "Zip", champ de 194' à 1,000 vgs.
69.77
GRATUIT! VERRES FUMÉS tasco avec chaque achat de jumelles.
TASCO 2006
Jumelles 8X40mm à mise au point "Zip" champ de 340' à 1,000 vgs.
49.77
YASHICA AUTOFOCUS
35mm compact, automatique avec électro flash incorporé.
99.77
SAC À ACCESSOIRES GRATUIT À L'ACHAT D'UN OBJECTIF IMAGE
MACRO SUPER MULTICOUCHES
Objectif 28mm F/2.8 grand angulaire traité multicouches.
79.77
Objectif zoom 28-80mm F/3.5/4.5 MFZ traité multicouches.
149.77
GRATUIT! (Demandez des détails)
GARANTIE DE 3 ANS sur objectifs IMAGE
Objectif zoom 80-200mm F/4.5 MFZ traité multicouches.
129.77
Objectif zoom 100-300mm F/5.6 MFZ traité multicouches.
179.77
SAC À ACCESSOIRES IMAGE
A - H-64606 ..... 12.77
B - H-64619 ..... 19.77
C - H-64651 ..... 29.77
D - H-64622 ..... 34.77
ALBUM PHOTO GRATUIT! À l'achat d'un sac à accessoires de $16.00 ou plus.
149.77
SANYO M-9927
Appareil MA/Mf/OC stéréo cassette, avec haut parleurs à 2 voies, micros incorporés et V.U. mètres DEL. PRIX ORDINAIRE 169.77.
SANYO
RABAIS DE 20.00
GRATUIT! ÉTUI PORTATIF POUR CASSETTES avec chaque achat d'un appareil Sanyo.
TRÉPIED IMAGE
A - TN-20 ..... 29.77
B - TN-30 ..... 39.77
C - TNB-40 ..... 49.77
D - TNB-50 ..... 59.77
GARANTIE DE 3 ANS SUR TRÉPIEDS IMAGE.
ÉTUI GRATUIT! Avec chaque achat d'un trépied Image.
NOUVEAU! HITACHI
CP 200 R
Appareil MA/MF stéréo cassette avec écouteurs ultra légers.
79.77
39.77
SANYO RP-45
Appareil MA/MF stéréo mini compact avec écouteurs ultra légers.
SANYO
39.77
SANYO MG-7
Appareil stéréo cassette avec avance rapide arrêt automatique et écouteurs ultra légers.
SANYO
• Place Ville-Marie 878-9821
• Place Bonaventure 878-4378
• 1481, Ste-Catherine ouest 935-1154
• 7036, St-Hubert 271-1435
• Place Vertu 336-8272
• Centre commercial Fairview Pointe-Claire 695-6563
• Carrefour Laval 687-7988
• Centre commercial Rockland 733-2669
• Les Promenades St-Bruno 853-8826
• 2020, University (métro Promenade) 849-7341
• Galeries d'Anjou 354-2001
• Centre d'achats Boulevard 721-3939
• Complexe Desjardins (métro) 843-8219
astral PHOTO
NOUS ACHETONS PLUS POUR VENDRE MOINS CHER À TRAVERS LE PAYS!

La fièvre du leadership gagne les rues de la capitale

John Turner a fait poser des «posters» dans les postes d'attente d'autobus; Jean Chrétien a monté une tente dans un terrain de stationnement; Donald Johnston et Mark MacGuigan invitent les journalistes à manger ce soir; et ça ne fait que commencer.

La frénésie du congrès au leadership du Parti libéral vient de gagner les rues de la capitale.

Les touristes qui visiteront Ottawa au cours des prochains jours auront de quoi s'en mettre plein les yeux et, avec un peu de chance, plein l'estomac.

Aujourd'hui, John Roberts monte sa tente.. .sur le même terain de stationnement que celle du camp Chrétien. On y servira de la bière et des croustilles. Il y aura de la danse, des discours, des défilés de partisans, bref tout ce qui entoure un congrès.

Même Pierre Trudeau ne pourra pas oublier cette foire. L'organisation Turner a planté sa tente dans le parc de la Confédération, juste à coté de l'édifice Langevin qui abrite les bureaux du premier ministre.

Tous ces préparatifs, visant à divertir les délégués, misent sur le beau temps. Or, les responsables d'Environnement Canada font savoir qu'un système en provenance du Colorado nous apportera du temps chaud et humide, avec possibilité de quelques orages «électriques» d'ici samedi.

La grande bouffe

La grande surprise de ce congrès est l'attention que mettront deux des candidats, John Turner et Don Johnston, à rassasier l'appétit des délégués.

L'organisation Turner investira $600 000, au cours des jours à venir, pour séduire les libéraux: 5 000 caisses de bière, 3 000 livres de poulet, 4 000 livres de viande hachée, 10 000 crèpes et un repas pour 1 000 personnes au Centre national des arts.

Pour sa part, l'équipe Johnston tentera de répéter le coup de John Crosbie qui avait servi des fruits de mer à profusion lors du congrès de leadership conservateur, en juin dernier: 10 000 crevettes, 2 000 livres de poissons frais, une croisières à bord du *Sea Prince II*, de la musique, etc.

Originaire d'un coin de pays moins bien nanti, Jean Chrétien prépare des activités plus frugales. Ses organisateurs expliquent qu'ils n'ont pas d'argent à jeter par les fenêtres. « Turner nourrit bien les libéraux, mais il ne nourrit que l'estomac et non l'intelligence », a lancé un membre de l'organisation de M. Chrétien, sur un ton sarcastique.

Un monde fou

La tenue d'un congrès au leadership attire inévitablement plusieurs milliers de personnes et pose des problèmes de taille à la ville-hôtesse.

Outre les 3 500 délégués, les 2 000 substituts et les centaines d'observateurs, l'organisation du congrès a accrédité pas moins de 3 000 journalistes ou techniciens.

Quelque 4 500 chambres d'hôtel ou de motel ont été réservées dans la région d'Ottawa-Hull. Tous ces visiteurs déverseront $4 millions dans l'économie de la capitale.

Certains bénéficiaires de cette manne font d'ailleurs preuve d'une ingéniosité remarquable pour accroître leurs revenus au maximum. Ainsi, le propriétaire du Talisman Motor Hotel demande $500 des candidats pour installer leur publicité dans le lobby de son établissement. Il soutient que les affiches risqent d'endommager son papier peint!

Quant à la direction de l'hôtel Skyline, elle demande entre $125 et $200 pour suspendre les bannières des candidats.

Les organisations se plaignent, mais les hôteliers ne démordent pas. Les libéraux ne font pas de congrès au leadership souvent... autant en profiter pendant que ça passe!

Merci M. Trudeau

«Pierre Elliott Trudeau — nous n'oublierons pas»: c'est le thème de la soirée d'adieu que les libéraux offriront à leur chef démissionnaire jeudi.

Thème pour le moins surprenant, à la fin d'un congrès au leadership au cours duquel les candidats ont consacré autant d'efforts et fait tant de pirouettes pour se démarquer de Pierre Trudeau.

Ils seront néanmoins tous là pour l'accueillir et lui parler d'amour.

On a même invité «Myriam, la vedette québécoise du disque» à venir interpréter la chanson *Merci M. Trudeau* qu'elle a endisquée il y a quelques semaines. Une chanson qui avait été qualifiée d'un peu «quétaine» par les critiques lors de son lancement...

La soirée mettra aussi en vedette Nanette Workman, Nathalie Simard et son frère René, Rich Little, Paul Anka et Maureen Forrester.

Des vacances avec Turner?

John Turner a-t-il voulu laisser un espoir dans le coeur des organisateurs libéraux qui préféreraient prendre des vacances cet été au lieu de se retrouver en campagne électorale?

Participant à une émission sur les ondes du réseau CTV, en fin de semaine, le candidat torontois a dit espérer avoir le temps de recruter des candidats avant les prochaines élections, afin de donner une nouvelle image à son gouvernement.

M. Turner a déclaré qu'une telle démarche prendrait du temps mais il a refusé de conclure qu'il fallait voir dans cette constatation une intention de sa part de reporter les élections à l'automne... s'il est élu.

GILBERT LAVOIE

TURNER LE PRÉCÉDERA VENDREDI SOIR

Jean Chrétien prendra la parole le dernier

C'est M. Jean Chrétien qui, des sept candidats à la direction du Parti libéral du Canada, a été favorisé par le sort. C'est lui qui aura le privilège d'être le dernier orateur, vendredi soir, à s'adresser aux délégués qui devront élire, le lendemain, le successeur de M. Pierre Trudeau. Ces derniers discours pourraient avoir un effet déterminant auprès des indécis.

JACQUES BOUCHARD

Le dernier orateur a l'avantage de répondre à ses adversaires et d'ajuster son intervention selon les circonstances du moment, sans que les autres puissent répliquer. Il exerce donc l'influence ultime sur ceux qui auront à se prononcer le lendemain sur le choix d'un nouveau chef.

LA PRESSE a en effet appris hier soir, de source sûre, l'ordre selon lequel les sept candidats s'adresseront aux délégués. Dans le contexte actuel de la course au leadership, ce sera un avantage non négligeable pour le député de Saint-Maurice et ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, qui talonne de près le favori et ex-ministre des Finances, M. John Turner.

Le tirage au sort a été fait la semaine dernière par les dirigeants libéraux qui ont la responsabilité de l'organisation du congrès.

Les candidats et leurs représentants étaient sur place pour surveiller le déroulement de cette opération considérée comme l'un des éléments importants de ce congrès. Mais c'est hier, seulement qu'ils ont appris le résultat de cette «loterie». Le gros lot a donc été remporté par M. Chrétien.

Ironie du sort, c'est M. Turner qui précédera immédiatement son principal adversaire à la tribune du Centre municipal (Civic Center) d'Ottawa où se déroulera ce congrès qui donnera un nouveau premier ministre au Canada.

Le premier orateur de cette soirée sera le ministre Eugene Wheelan. Il sera suivi, dans l'ordre, des autres candidats et collègues du cabinet, John Munro, Mark MacGuigan, John Roberts et Donald Johnston.

Le clou de la soirée est réservé aux deux principales vedettes de cette course. Ce sera alors le prélude à la nuit des longs couteaux, comme c'est la tradition dans ce genre de manifestation.

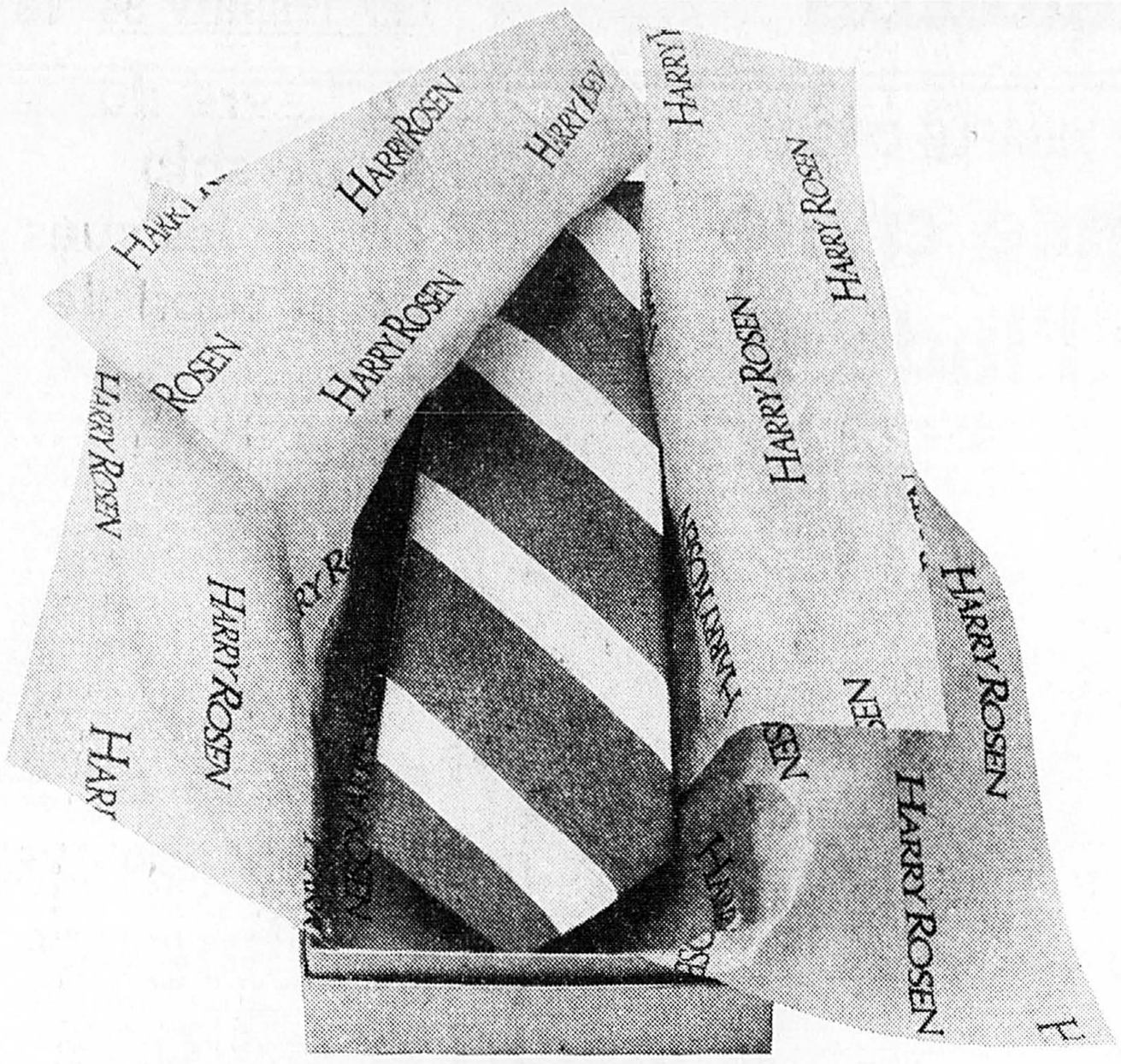
Marc Lalonde demeure discret

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Finances, M. Marc Lalonde, refuse toujours de dire vers qui iront ses faveurs samedi, journée du choix d'un successeur au premier ministre Pierre Trudeau, même s'il a affirmé hier savoir pour qui il allait voter.

De son côté, le ministre de la Justice et candidat au leadership, M. Mark MacGuigan, a refusé de lancer la serviette et a manifesté son intention de demeurer dans la course, même si les sondages indiquent qu'il se retrouve loin derrière le troisième candidat, M. Donald Johnston, qui recueille à peine 5 p. cent des intentions de vote des 3 500 délégués.

«Je n'accorde pas beaucoup de crédibilité aux sondages, a affirmé M. MacGuigan, puisqu'il est très difficile de sonder l'opinion des délégués avec efficacité et parce qu'il y a entre 500 et 1 000 de ces électeurs libéraux qui n'ont pas encore fait leur choix. Je ne crois pas que personne puisse être en mesure d'arriver à de telles conclusions.»

Un sondage Golfarb, publié hier par le réseau de télévision CTV, indiquait que M. Turner obtiendrait 1 630 voix au premier tour de scrutin, contre 1 300 à M. Chrétien et 175 à M. Johnston.



Pour la Fête des Pères, le 17 juin, une cravate le comblera de joie

Choisir une cravate qui s'accorde à la personnalité de quelqu'un et aille en même temps avec ses complets est un véritable défi. Une cravate qui en dise aussi long sur celui qui l'offre que sur celui qui la reçoit!

A-t-il des goûts classiques? Aventuriers? Sa garde-robe a-t-elle besoin d'une petite note de couleur?

Chez Harry, vous trouverez une variété de cravates répondant à tous ces besoins. Certaines, aux coloris gracieux et élégants. D'autres, aux tons à la fois subtils mais modernes. Toutes, choisies par nos soins afin qu'elles rehaussent l'aspect de tout complet.

Nous serons aussi en mesure de vous conseiller. Si votre Papa est client chez nous, nos dossiers nous révéleront tout de suite ses préférences. Si ce n'est pas le cas, montrez-nous tout simplement un ou deux complets similaires aux siens, et nous serons heureux de vous faire quelques suggestions.

Choisir parmi de telles cravates est satisfaisant en soi. Mais il est encore plus satisfaisant de voir combien il sera enchanté par votre choix.

HARRY ROSEN

CENTRE ROCKLAND - 735-6227

RÉSULTATS

SportSélect Baseball

Série de 13 matches du 5 juin au 10 juin

Pour savoir si vous détenez un billet gagnant, placez-le ici, vis-à-vis les chiffres des résultats.

3	2	1	2	2	2	3	2	3	2	3	3	2

NUMÉROS GAGNANTS													VALEUR DU PRIX	
3	2	1	2	2	2	3	2	3	2	3	3	2	AUCUN GAGNANT	
	2	1	2	2	2	3	2	3	2	3	3	2	AUCUN GAGNANT	
		1	2	2	2	3	2	3	2	3	3	2	GAGNE	6 043,00 $
			2	2	2	3	2	3	2	3	3	2	GAGNE	402,85 $
				2	2	3	2	3	2	3	3	2	GAGNE	274,70 $
					2	3	2	3	2	3	3	2	GAGNE	177,75 $
						3	2	3	2	3	3	2	GAGNE	116,20 $
							2	3	2	3	3	2	GAGNE	20,15 $
								3	2	3	3	2	GAGNE	7,25 $
									2	3	3	2	GAGNE	2,70 $

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Vérifier votre numéro gagnant
(Québec et Ontario) 1-800-268-6650 (Reste du Canada) 1-800-268-6684

GROS LOT MINIMUM POUR LA SÉRIE DU 12 JUIN AU 17 JUIN 1 000 000 $

IMPORTANT
En plus des prix indiqués ci-dessus, tout billet gagnant donne droit au montant indiqué dans la CASE BONI.

SportSélect Baseball n'est ni associé ni approuvé par les ligues Nationale et Américaine des équipes professionnelles de baseball.

C'EST LE TEMPS D'ACHETER VOS BILLETS POUR LA SEMAINE PROCHAINE

Ford

CÉLÉBRATIONS FORD 84
DES VÉHICULES LES MIEUX CONSTRUITS

C'est le moment idéal pour profiter d'OFFRES EXTRAORDINAIRES à PRIX TRÈS, TRÈS ORDINAIRES sur les voitures et camions les mieux construits* en Amérique du Nord.

TEMPO haute technologie, bas prix
JUSQU'À 912 $ DE RABAIS à l'achat du groupe spécial

MUSTANG sportive
JUSQU'À 842 $ DE RABAIS à l'achat du groupe spécial

ESCORT à traction avant
JUSQU'À 563 $ DE RABAIS à l'achat du groupe spécial

Super offre sur le BRONCO II
...ils partent vite!

CAMIONS EXPLORER
JUSQU'À 1026 $ DE RABAIS à l'achat du groupe spécial

Ajoutez cette offre au F-150 avec ensemble "grosse corvée" et obtenez
JUSQU'À 2084 $ DE RABAIS

*Selon un sondage effectué auprès de plus de 14 000 propriétaires de voitures Ford et de véhicules neufs 1983 de marques concurrentes

ACTION FORD 731-8271
BOISVERT AUTO 655-1301
CHOMEDEY FORD 688-9200
LE SALON FORD 332-3850
AVENUE FORD 685-1330
CHARTRAND FORD 664-1740
FORTIER AUTO 353-9821
RAPIDES FORD 637-5811
VERSAILLES FORD 376-8180
MONT ROYAL FORD 526-9111
MONTMORENCY FORD 678-9940

LA MEILLEURE QUALITÉ! LES MEILLEURES OFFRES!

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 12 JUIN 1984

LE MONDE

500 SIKHS ARMÉS SE DIRIGENT VERS LE TEMPLE D'OR

Appel à la désobéissance civile et mutineries secouent l'Inde

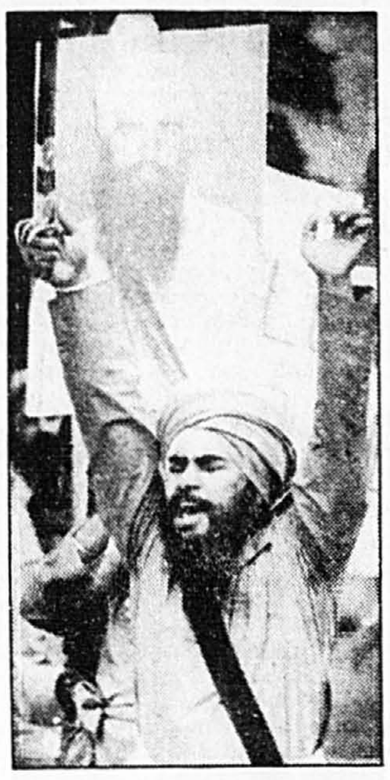
d'après UPI, AFP et AP

Cinq cents Sikhs armés, à bord de 48 camions militaires, ont forcé hier plusieurs barages routiers en Uttar Pradesh (nord), et se dirigeaient vers le sanctuaire sikh d'Amritsar au Pendjab (nord-ouest) où plusieurs centaines de Sikhs obnt été tués la semaine dernière au cours de combats avec l'armée indienne.

De plus, un appel à une campagne de désobéissance civile dans toute l'Inde et la multiplication des mutineries de soldats sikhs dans l'armée indienne apparaissaient hier comme la réponse des Sikhs à l'assaut lancé mercredi par l'armée indienne contre le Temple d'or d'Amritsar.

Un des leaders du parti autonomiste sikh, Akali Dal, M. Prakash Singh Badal, a appelé hier tous les fonctionnaires sikhs, civils et militaires, à démissionner dans les huit jours pour entamer une «campagne de désobéissance civile sans précédent». M. Badal a déclaré que le bilan de l'assaut par l'armée contre le Temple d'Amritsar pourrait être de 2 000 morts car des cadavres sont toujours repêchés dans les bassins entourant le bâtiment. Les autorités ont déjà incinéré 825 militants sikhs.

Quant aux Sikhs armés qui approchent d'Amritsar, ils viendraient de Ramnagar, près de la frontière avec l'État du Bihar (nord-est) où une mutinerie s'est produite dans la nuit de dimanche à lundi.



Manifestant sikh à Winnipeg, hier. telephoto PC

Un dispositif policier a été immédiatement mis en place. Le trafic routier a été arrêté. Les barrages routiers ont été renforcés et toutes les stations d'essence ont été fermées afin d'empêcher le ravitaillement des camions.

À New Delhi, le cabinet indien s'est réuni d'urgence hier pour examiner la situation à la suite notamment des mutineries de soldats sikhs de ces derniers jours. Le premier ministre, Mme Indira Gandhi, actuellement au Cachemire, est informée heure par heure de la situation.

Prakash Singh Badal a déclaré hier, au cours de son appel à la désobéissance civile, que les Sikhs se battraient jusqu'au dernier. «Le gouvernement a déclaré la guerre aux Sikhs et nous ne négocierons pas avec lui», a-t-il dit.

L'agence indienne *PTI* a annoncé hier la reddition de 126 soldats d'un régiment du Bihar qui s'étaient mutilés dans la nuit de samedi à dimanche. Après avoir tué plusieurs personnes, dont un général, ils avaient entrepris de marcher sur le Pendjab.

Toujours selon *PTI*, 43 soldats sikhs qui s'étaient mutinés dimanche dans l'État du Maharashtra ont été arrêtés à une dizaine de kilomètres de Bombay (capitale de l'État) par les troupes loyalistes. Une personne a été tuée et dix autres blessées au cours de cette opération, a-ton annoncé de source officielle, sans toutefois préciser à quel camp appartenaient les victimes.

Peu après leur mutinerie, les soldats sikhs, à bord de camions militaires, avaient ouvert le feu sur des véhicules qui circulaient sur l'autoroute Bombay-Pune, tuant une personne et en blessant une autre.

Le ministre de la Défense a blâmé les mutins en déclarant qu'ils avaient été victimes de la propagande de certains éléments extrémistes qui avaient fait courir la rumeur que le Temple d'or d'Amritsar, le plus vénéré des sanctuaires sikhs, avait été détruit lors de son assaut du 6 juin.

Les informations qui faisaient également état d'une mutinerie vendredi au Rajasthan, État frontalier avec le Pendjab, ont été démenties officiellement à New Delhi. Samedi un responsable gouvernemental avait affirmé que cette rébellion de quelque 4 à 500 soldats sikhs avait été réprimée après une heure d'affrontements.



Enrico Berlinguer telephoto UPI

LE PC ITALIEN PERD SON CHEF

Enrico Berlinguer meurt à 62 ans

d'après AP et AFP

M. Enrico Berlinguer, qui a conduit le plus important parti communiste de l'Ouest à portée de main du pouvoir en Italie, est mort hier des suites d'une hémorragie cérébrale qui l'avait frappé jeudi soir. Il était âgé de 62 ans.

Le secrétaire général du PCI, qui était plongé dans un coma profond irréversible, est mort officiellement à 12h45 locale à l'hôpital de Padoue où il avait été terrassé pendant un discours électoral, a annoncé le directeur de l'hôpital, le Dr Francesco Valerio.

Le Parti communiste italien a annoncé à Rome que les funérailles auraient lieu demain dans la capitale.

On ignore quel sera le successeur de M. Berlinguer, qui dirigeait le PCI depuis 1972, et qui présida notamment à son grand succès électoral de 1976 qui vit le parti obtenir 34 p. cent des suffrages aux élections législatives.

On remarque simplement que le PCI a désigné M. Alessandro Natta, haut responsable du parti, pour remplacer M. Berlinguer dans une émission télévisée de la campagne électorale ce soir. M. Natta est responsable de la discipline du parti en tant que président de sa commission centrale de contrôle.

Les commentateurs italiens doutent que le sucesseur, quel qu'il soit, modifie sensiblement la ligne actuelle du PCI, caractérisée notamment par son indépendance vis-à-vis de Moscou.

Mais ce successeur prendra en charge un parti qui a subi des pertes aux dernières élections et qui a élaboré une stratégie de lutte contre le gouvernement du président du conseil socialiste Bettino Craxi. Les socialistes ont en effet rejeté la proposition de M. Berlinguer de former une alliance gouvernementale avec le PC en se détournant des démocrates chrétiens.

Le Vatican a publié une déclaration qualifiant le disparu d'homme «estimé pour le sérieux de son entreprise et sa motivation». Tel est le sentiment général partagé par le pape Jean-Paul II, ajoute la déclaration.

Mince silhouette voutée, le verbe précis et mesuré de l'intellectuel, le secrétaire du Parti communiste italien, Enrico Berlinguer a marqué l'histoire du communisme en lançant en 1973 le compromis historique.

Secrétaire général du plus fort Parti communiste d'Occident (29,9 p. cent de l'électorat) depuis 1972, Enrico Berlinguer a préconisé par le compromis historique l'alliance entre les forces catholiques et marxistes et une plus grande prise de distance du PCI vis-à-vis de Moscou.

Né en 1922 à Sassari (Sardaigne) d'une famille aux origines nobles (on l'a surnommé parfois le marquis Rouge), Enrico Berlinguer s'inscrit à 21 ans au PCI et entre à 23 ans, en 1945, au Comité central.

Il a gravi tous les échelons du parti. 1949-1956 : secrétaire général des jeunesses communistes, 1950-1953 : président de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique, 1957 : directeur de l'École centrale du parti puis membre du secrétariat, élu enfin député en 1968 à Rome.

Il devient en 1972 secrétaire général du parti, succédant à Luigi Longo, frappé d'hémiplégie. Habitué à écouter plutôt qu'à parler, disent ses proches, Berlinguer développe ses conceptions du socialisme dans la liberté. Le rapprochement avec la démocratie-chrétienne lui semble s'imposer, dans une Italie en crise sous l'effet du terrorisme et du premier choc pétrolier. «On ne peut pas construire un socialisme durable avec 51 p. cent des suffrages», répète-t-il.

Au niveau international, c'est la grande période de l'eurocommunisme, la rencontre des PC d'Italie, de France et d'Espagne autour des conceptions ouvertes d'Enrico Berlinguer. C'est également l'écart qui se creuse avec Moscou : M. Berlinguer critique à la fois l'absence de libertés démocratiques à l'intérieur de l'URSS et les interventions à l'étranger, en particulier en Afghanistan et en Pologne.

AVANT L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU CESSEZ-LE-FEU LIMITÉ

Les artilleries iraniennes et irakiennes s'en prennent encore à des zones civiles

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

L'Irak a accusé hier l'Iran de poursuivre ses bombardements contre des objectifs civils irakiens et a annoncé des représailles jusqu'à aujourd'hui 1 h GMT, heure à laquelle doit prendre effet l'arrêt des bombardements de zones civiles décidé dimanche par les deux pays. Les chasseurs irakiens ont ainsi à leur tour bombardé, hier après-midi, des «objectifs sélectionnés» dans la ville iranienne de Dezfoul, à une centaine de kilomètres à l'est de la frontière irakienne.

Selon Bagdad, l'artillerie lourde iranienne a pilonné dimanche soir et hier matin les villes irakiennes de Bassorah, Mandali et Khanakine, faisant un mort et six blessés.

Dimanche soir, l'Irak avait accusé l'Iran d'avoir poursuivi dans la journée ses bombardements d'artillerie contre cinq villes irakiennes frontalières, du port de Bassorah au sud à la ville kurde de Darbandikhan au nord, faisant cinq morts et 24 blessés.

Téhéran n'a fourni hier aucune information sur ces bombardements.

Le secrétaire général des Nations-Unies, M. Javier Perez De Cuellar, qui avait demandé aux deux pays de mettre un terme aux bombardements de zones civiles à partir de mardi 1 h GMT, a reçu hier à Amman les lettres d'acceptation de l'Iran et de l'Irak. Cet engagement devrait être contrôlé par des observateurs de l'ONU.

M. Perez De Cuellar s'est félicité de la décision des deux belligérants, mais il a voulu rester prudent quant à la suite des événements. Il a estimé qu'un voyage en Iran et en Irak n'était pas utile pour le moment.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a unanimement appuyé hier l'initiative prise durant le week-end par le secrétaire général pour mettre fin à ces bombardements.

Les autorités koweitiennes ont accusé hier l'aviation iranienne d'avoir attaqué dimanche le pétrolier koweitien *Kazmah*, endommagé dans le sud du Golfe.

Le Koweit a annoncé son intention de saisir le Conseil de sécurité et il a informé les cinq membres permanents du conseil des circonstances de cette attaque.

Le conseil de sécurité avait condamné le 26 mai des attaques menées par l'Iran contre des navires marchands dans le Golfe et avait décidé de se réunir à nouveau en cas de récidive. Le Koweit et les autres pays arabes du Golfe avaient déjà accusé l'Iran d'être responsable de deux précédentes attaques de pétroliers koweitiens, les 13 et 14 mai.

A Taef (Arabie Saoudite), les ministres du Pétrole des six États arabes membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont décidé hier, lors d'une réunion extraordinaire, de maintenir les prix actuels de leur brut. Les six États ont cependant garanti aux acheteurs qu'ils remplaceraient les cargaisons de brut perdues en cas d'attaque de leur pétrolier dans le Golfe.

Cette décision éviterait aux compagnies d'affrètement des pétroliers de payer des assurances trop élevées pour se rendre dans le Golfe et les encouragerait à poursuivre le transport du brut des pays arabes du Golfe, estime-t-on de source bien informée.

Le comité islamique de médiation dans le conflit Iran-Irak se réunira au sommet au début de la seconde quinzaine de juin, a-t-on indiqué hier au siège de l'organisation de la conférence islamique à Djeddah.

On apprenait également hier que la Syrie était prête, selon M. Issa Darwish, ambassadeur de Damas au Koweit, à jouer tout rôle susceptible de ramener la paix dans le Golfe. Le gouvernement suédois pour sa part a proposé hier de veiller sous le contrôle des Nations unies au respect de l'accord entre l'Irak et l'Iran qui met fin à tout bombardement d'objectifs civils.

L'Irak a de plus annoncé clairement hier sa volonté de poursuivre le blocus du terminal pétrolier iranien de Kharg malgré les accords du week-end.

Enfin le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, s'est félicité hier du fait que l'URSS n'ait encore rien fait pour priver l'Ouest du pétrole du Golfe.

DÉPÊCHES

PROCHE-ORIENT: le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a rencontré hier le roi Hussein de Jordanie à Amman. Les deux hommes ont discuté de la possibilité d'une conférence internationale sur le Proche-Orient. Pour le roi Hussein, cette conférence mettrait aussi en présence les États-Unis et l'URSS.

TCHERNENKO : le chef de l'État et du PC soviétiques, M. Constantin Tchernenko, s'est déclaré persuadé hier qu'un gel des armes anti-satellites est «vérifiable et hautement crédible par des moyens techniques nationaux dont disposent les deux parties (URSS et États-Unis).

ALFONSIN : le roi Juan Carlos d'Espagne a salué hier les qualités personnelles du président Raul Alfonsin et approuvé la position de l'Argentine sur sa dette extérieure et sur le conflit des îles Malouines. L'Argentine a récemment remis en cause le programme d'austérité que lui imposait le FMI.

BRÉSIL : les profondes divisions au sein du parti gouvernemental brésilien, (PDS - parti démocrate social) sur la question de la succession du président Joao Figueiredo à la tête de l'État ont conduit le président du PDS, M. Jose Sarney, à présenter sa démission hier.

USA - CANADA : le président Reagan a demandé au Sénat hier d'approuver un traité signé avec le Canada qui résoudrait le litige entre la ville de Seattle et la Colombie britannique au sujet de la construction du barrage High Ross. Seattle renoncerait à construire son barrage sur la rivière Skagit en échange d'électricité de la Colombie britannique.



Douze cadavres jonchaient le sol d'un stationnement bombardé hier à Beyrouth. telephoto UPI

Liban: Karame et quelques députés bravent la mitraille pour siéger

d'après AP, Reuter, AFP et UPI

Les députés libanais ont décidé, hier, après trois heures de débats martelés par les coups de canon - qui ont fait au moins 45 morts et plus de 200 blessés selon les hôpitaux et les radios - d'ajourner à aujourd'hui 11 h le vote de confiance qui doit introniser le gouvernement de M. Rachid Karame.

La police a dû former des cordons de sécurité autour de la villa Mansour, siège du Parlement, pour permettre aux députés d'aller et de venir.

La session parlementaire a commencé avec 15 minutes de retard car les bombardements ont retardé l'arrivée de M. Karame et du président du Parlement, M. Kamel Assad. Le premier ministre libanais était entouré de trois de ses ministres et d'une poignée de députés.

Des obus et des roquettes ont été lancés contre le palais du président Gemayel à Baabda, à l'est de la capitale, et le bureau du premier ministre, à Beyrouth-Ouest. Aucun des deux dirigeants n'a été blessé, selon la police.

Des mortiers et des grenades sont tombés dans des quartiers résidentiels, non loin du Parlement, et dans le «no man's land» situé entre les quartiers chrétiens et musulmans de la capitale libanaise.

Peu après l'ajournement du vote, les combats se sont étendus à d'autres quartiers situés le long de la «ligne verte». Les radios appelaient les habitants à ne pas sortir de chez eux.

La radio phalangiste, «La voix du Liban», a rapporté que de nombreux quartiers résidentiels de Beyrouth-Est et de la côte, au nord de Jounieh, ont été lourdement bombardé au mortier. Même le quartier-général de la «commission de sécurité», où siègent les principales factions, a été pris sporadiquement sous le feu.

Les dirigeants chrétiens et musulmans se sont mutuellement rendus responsables des hostilités.

Dans Beyrouth-Ouest, une pluie d'obus s'est abattue sur un terrain de stationnement où se trouvaient de nombreux civils. Douze personnes sont mortes sur le coup dont un photographe du quotidien libanais de langue anglaise *Daily Star*, M. Adnane Karake.

La radio de Beyrouth, qui reflète souvent le point de vue musulman, a accusé indirectement les forces chrétiennes de droite d'avoir provoqué ces bombardements afin d'empêcher la tenue du débat parlementaire.

Les députés de droite ont en effet durement critiqué le gouvernement au cours des trois sessions parlementaires depuis la présentation de son programme par M. Karame il y a douze jours. Certains d'entre eux ont menacé de voter contre lors du vote de confiance et de refuser l'autorisation à M. Karame de gouverner par pouvoirs spéciaux à l'aide de décrets durant neuf mois.

Dix-huit députés ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils refuseraient l'investiture du gouvernement tandis que d'autres ont annoncé qu'ils ne lui accorderaient pas les pleins pouvoirs, deux questions que le gouvernement entend lier.

La confusion a été alimentée au cours des derniers jours par les déclarations des députés chrétiens, dont le président du Front libanais (coalition des partis chrétiens), M. Edouard Honein, qui ont indiqué qu'ils n'accorderaient pas la confiance à l'équipe gouvernementale malgré la participation des membres de leur parti à la coalition gouvernementale.

Les observateurs à Beyrouth s'attendent tout de même que les 90 députés de l'Assemblée nationale accorderont cette semaine la confiance à M. Karame en dépit des critiques virulentes de l'opposition phalangiste qui doute de ses capacités à rétablir l'ordre dans la capitale.

Nicaragua: la junte ajourne les élections

d'après AP,UPI,AFP

La junte sandiniste a décidé hier d'ajourner les élections générales, prévues pour le 4 novembre, sans doute jusqu'au début de janvier, en raison des attaques des rebelles soutenus par les États-Unis, a-t-on appris de source digne de foi.

Selon cette source, les menaces des dirigeants d'opposition de boycotter les élections ont aussi joué leur rôle dans la décision d'ajournement. Cette décision sera rendue publique dans le courant de la semaine, précise-t-on de même source.

Par ailleurs le leader de la junte Daniel Ortega a qualifié hier les tentatives de négociations américaines avec son régime de «pure propagande». M. Ortega a même menacé d'utiliser des *Mig* soviétiques ou des *Mirages* français pour lutter contre les rebelles antisandinistes.

Enfin, le département d'État a démenti les affirmations d'un ancien responsable de la CIA, M. David MacMichael, qui a déclaré que le Nicaragua ne livrait pas d'armes à la guérilla salvadorienne.

Laurin transfère 1700 postes et $56 millions des CSS aux CLSC

Transfert massif de 1700 postes, dont 250 cadres, des centres des services sociaux vers les centres locaux de services communautaires, soit le tiers des effectifs en CSS. Dans le même sens, transfert de budget de $56 millions. L'opération, qui devra respecter les conventions collectives et des droits des cadres, commencera le 1er avril prochain et se poursuivra à mesure que le réseau des CLSC se complétera.

HUGUETTE ROBERGE

Voilà la décision annoncée hier par le ministre des Affaires sociales Camille Laurin, précisant les nouveaux rôles dévolus, au plan local aux CLSC, et au plan régional aux CSS. Cette décision met un terme à un long débat de fond sur la meilleure façon d'offrir des services sociaux de qualité aux Québécois.

CLSC, porte d'entrée du réseau

Les CLSC verront s'élargir considérablement leur volet « social ». Ils fourniront les services sociaux et communautaires les plus courrants, tout en développant des pratiques d'intervention qui intègrent l'apport des communautés locales.

Porte d'entrée du réseau, les CLSC seront responsables de la plupart des interventions auprès d'une clientèle (enfants, familles, personnes âgées) assistée en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Il leur reviendra d'évaluer, toujours dans le cadre de cette loi générale, la nécessité de recommander des placements en milieu substitut, institutionnel ou non. Ils auront enfin la responsabilité d'assurer les services sociaux nécessaires auprès des jeunes fréquentant les écoles élémentaires et secondaires du Québec.

Il y a présentement 124 CLSC au Québec, alors qu'on en prévoit 166 en tout. Quatre des 14 régions administratives ont déjà un réseau intérieur complet.

Pour leur part, les CSS conservent l'ensemble des fonctions que le législateur leur a déjà confiées, parce qu'ils sont mieux placés pour répondre aux problèmes plus lourds et plus complexes, plus rares et plus dispersées, qui gagnent en efficacité et en économie à être coordonnés au plan régional (ex: les besoins particuliers des requérants en attente de statut, la situation des enfants adoptables, ou des personnes âgées placées en foyers illicites).

De façon plus importante encore, les CSS demeurent responsables, en vertu des lois de la Protection de la jeunesse et des Jeunes contrevenants, de l'ensemble des services répondant aux besoins des jeunes dont la sécurité ou le développement est compromis: enfants en besoin de protection, jeunes mésadaptés, délinquants.

Les CSS continuent aussi de dispenser des services dans les institutions (hôpitaux, centres d'accueil de réadaptation pour les jeunes, cours de justice, etc.). Il leur incombe de développer et de coordonner une partie importante des ressources non institutionnelles, en particulier le réseau des familles d'accueil pour enfants, adultes et personnes âgées. Il y a 14 CSS dans l'ensemble du territoire du Québec, un par région.

Réactions positives

Les questions des services sociaux en milieu anglophone et aux urgences sociales restent à trancher. Le ministre Laurin fait appel aux conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS) pour lui faire des recommandations là-dessus.

La décision du ministre Laurin réjouit le président de la Fédération des CLSC, M. Marcel Sénéchal: « Cette décentralisation des services sociaux généraux était attendue depuis longtemps. Vu le volume des responsabilités et des ressources impliquées, la tâche des CLSC est énorme. Mais nous allons travailler sans répit pour bien nous en acquitter! »

Malgré quelques réserves, la directrice générale de l'Association des CSS du Québec, Mme Lise Denis, réagit plutôt favorablement: « Nos attentes sont déçues en ce qui a trait aux services sociaux scolaires. Compte tenu des responsabilités qui restent aux CSS, nous estimons aussi qu'il nous sera très difficile de nous départir de plus de 25% de nos effectifs. Mais nous sommes heureux du cheminement qui a été fait depuis la présentation du cadre de référence en décembre dernier. En ce concerne nos gros centres d'activités (protection de la jeunesse, secteur famille-enfance et personnes âgées), la décision du ministre Laurin tient largement compte de nos représentations faites au ministère depuis janvier. »



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

AUTOMNE 1984

Une réponse de choix à vos besoins de formation!

- Vous voulez compléter ou enrichir votre formation?
- Vous songez à vous réorienter dans le marché du travail?
- Vous détenez un diplôme de premier cycle et vous voulez élargir le champ de vos connaissances?

La Faculté de l'éducation permanente, qui intervient dans divers champs d'étude et de formation, vous offre les programmes suivants:

Certificats (30 crédits)

Information et journalisme • Publicité • Relations publiques • Sciences de la communication • Recherche documentaire et rédaction française • Traduction I et II • Enseignement du français, langue seconde • Droit (orientation droit général, droit des affaires, droit public, droit social) • Relations industrielles I et II • Santé et sécurité du travail • Coopération • Sciences infirmières: milieu clinique • Sciences infirmières: organisation des soins • Sciences infirmières: santé communautaire • Gérontologie • Toxicomanies: prévention et intervention • Animation • Créativité: fondements et techniques • Culture et civilisation • Criminologie I et II • Relations interpersonnelles • Loisir • Animation de la vie étudiante • Éducation par l'activité physique • Intervention pédagogique au primaire.

Microprogrammes (de 9 à 15 crédits)

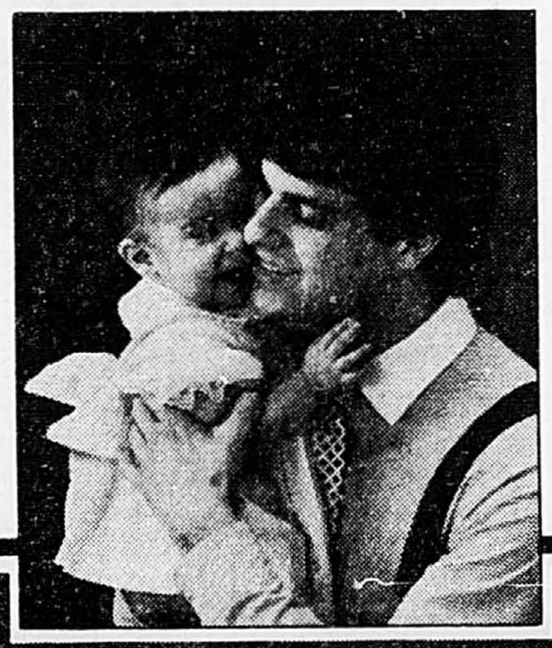
Droit public • Droit des affaires • Droit social • Pratique de la grammaire normative • Pratique du français écrit et rédaction • Rédaction professionnelle • Environnement et plein air • Environnement et santé • Perfectionnement des intervenantes ou intervenants auprès des femmes • Sexualité et planification des naissances.

Les microprogrammes et les certificats sont terminaux; ils peuvent cependant, selon le cas, être intégrés dans un certificat (30 crédits) ou dans un baccalauréat (90 crédits).

À l'exception des programmes en Droit dont la date limite d'admission et d'inscription est le **27 juillet**, la date limite d'admission et d'inscription pour le trimestre d'automne est le **1er août.**

Demandez l'annuaire

Renseignements:
3335, chemin Queen Mary
Rez-de-chaussée
Tél.: 343-6090



FAITES-LUI CADEAU D'UN RASOIR «REMINGTON» DE SIMPSONS!



À PAPA AVEC AMOUR... UN CADEAU DE SIMPSONS!

N'oubliez pas, la Fête des Pères est le dimanche 17 juin... il ne reste plus que 6 jours.

59.99 VENTE

1. ÉCONOMISEZ 5.00. Rasoir «GTX1000» de luxe de «Remington». Grillage ultra-mince pour rasage de près. Complet avec cordon et étui de voyage. Prix ord. Simpsons 64.99

84.99 VENTE

2. ÉCONOMISEZ 5.00. Rasoir «Micro Screen» rechargeable, modèle «GTX3000». Rechargeable à travers le monde. Avec 2 lames «Micro Screen». Comprend dispositif pour poils longs, large taille-favoris et étui de voyage. Prix ord. Simpsons 89.99

41.99 VENTE

2A. ÉCONOMISEZ 4.00. (Non représenté). Rasoir «Micro Screen», modèle «GTX800». Avec 2 lames «Micro Screen», dispositif pour poils longs, taille-favoris/moustache. Prix ord. Simpsons 45.99.

Rayon 217, articles de toilette, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.

Simpsons

CENTRE-VILLE - Ste-Catherine & Metcalfe FAIRVIEW - Pointe Claire LES GALERIES D'ANJOU- Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno

PRODUITS DÉFECTUEUX

La SNA poursuit les ex-gestionnaires d'Atlas Asbestos

En raison de problèmes qu'a suscités aux États-Unis l'utilisation de l'amiante dans la construction de réacteurs nucléaires, la Société nationale de l'amiante poursuit, pour une somme de plus de $1,5 million, Turner & Newall Ltd, ex-gestionnaires d'Atlas Asbestos Company, dont les actions étaient achetées par la société d'État le 19 mai 1980.

Le litige concerne un contrat conclu en août 1978 entre Atlas et la firme américaine Research Cotrell Inc; il s'agissait de fournir des feuilles d'amiante destinées à la construction de tours de refroidissement de centrales nucléaires. Mais, après la passation des pouvoirs à la Société nationale de l'amiante, on se rendait compte que les feuilles d'amiante expédiées aux États-Unis souffraient de défectuosités les rendant impropres à l'usage qu'on devait en faire. Reasearch Cotrell refusait de payer et, ultimement, les parties en venaient à un arrangement (démontage et remplacement des feuilles, partage des responsabilités) qui, prévoit la SNA, va lui coûter $1 560 600.

VOYAGES TRAVELAIDE
Pour bien voyager

Simpsons MD

ERRATUM

Veuillez prendre note de la correction suivante dans le cahier «Jours Simpsons» encarté dans La Presse du mercredi 6 juin 1984.
Page 18, article 3-18. Cassettes vidéo. La description devrait se lire: paquet de 3 cassettes pour enregistrement jusqu'à 18 heures et non tel qu'indiqué.

Simpsons regrette tout inconvénient causé par cette erreur.

RENVOI SUR LES DROITS DES FRANCO-MANITOBAINS

Les juges de la Cour suprême interrogent l'avocat d'Ottawa

■ OTTAWA — La Cour suprême doit invalider toutes les lois adoptées en anglais seulement au Manitoba depuis près d'un siècle, parce que c'est la seule façon de préserver le caractère bilingue de la fédération canadienne et les garanties constitutionnelles des droits des minorités linguistiques.

MICHEL C. AUGER
de la Presse Canadienne

C'est ce qu'a soutenu, hier, le procureur du gouvernement fédéral, Me Pierre Genest, lors de l'ouverture des audiences du plus haut tribunal du pays sur un renvoi portant sur les droits linguistiques des quelque 30 000 Franco-Manitobains.

Selon le gouvernement fédéral, toutes les lois unilingues adoptées depuis 1890 doivent être déclarées invalides mais, pour éviter le chaos juridique qui résulterait d'une telle déclaration, la Cour devrait adopter la «doctrine de la nécessité» et donner deux ans au Manitoba pour traduire ces lois.

Les juges se sont montrés mal à l'aise devant le rôle que voudrait leur faire jouer le gouvernement fédéral et ils ont bombardé Me Genest de questions, en particulier quant à la manière dont ils devraient invalider des lois pour ensuite leur redonner vie pour une période de deux ans.

«Si ces lois sont inconstitutionnelles, comment pouvons-nous dire qu'elles sont tout de même valides?» a demandé le juge en chef Brian Dickson.

«Comment la doctrine de la nécessité peut-elle préserver quelque chose qui n'existe pas? Si les lois sont nulles et n'existent pas, comment une doctrine, quelle qu'elle soit, peut-elle les préserver?» a renchéri le juge William McIntyre.

«Quel degré de chaos faut-il atteindre pour que la situation justifie l'application de la doctrine de la nécessité?» a lancé le juge Bertha Wilson.

«Il faudrait un vrai chaos», a répliqué Me Genest, affirmant que ce serait le cas au Manitoba puisque la province deviendrait un État sans loi.

C'est ce qui a motivé des pays comme les États-Unis, dans les années qui suivirent la Guerre de Sécession, le Pakistan et Chypre à avoir recours à la doctrine de la nécessité pour prévenir «le désordre social», a soutenu Me Genest.

La question serait simple s'il s'agissait de n'invalider qu'une seule loi, a-t-il expliqué. «Si la Loi sur les abeilles est déclarée inconstitutionnelle, c'est peut-être embêtant pour les apiculteurs mais cela ne cause pas le chaos social», a-t-il affirmé.

Selon Me Genest, la doctrine de la nécessité est le seul moyen de réconcilier «le respect des droits linguistiques des minorités avec la protection qu'il faut donner au Manitoba contre le chaos juridique».

Le gouvernement fédéral propose cependant de limiter la portée de la doctrine de la nécessité à deux ans, soit le temps nécessaire pour que le Manitoba puisse traduire ses lois et les adopter en français, remplissant ainsi ses obligations constitutionnelles.

Mais ce délai de deux ans a laissé les juges sceptiques. «D'où vient ce deux ans, est-ce de la loi ou d'une sorte de magie?» a demandé le juge Willard Estey.

«Que se passe-t-il si le Manitoba n'a pas le temps de traduire toutes ses lois en deux ans? Doit-il revenir (devant la Cour) pour demander une extension?» a voulu savoir le juge Jean Beetz.

De Bané: la guerre de Garon devient ridicule

■ Les entrepôts de *boettes* des pêcheurs de la Gaspésie seront situés dans des «champs de patates», loin de la mer;
■ les pêcheurs du Golfe Saint-Laurent, «les plus pauvres du Canada», seront les plus surveillés du Canada et probablement du monde. Ils devront être munis de deux permis, l'un fédéral et l'autre provincial, et leurs opérations seront surveillées par des patrouilleurs non seulement d'Ottawa mais, prochainement, du gouvernement du Québec;
■ le gouvernement du Québec a décidé de construire, à Newport, à quelques pieds d'une usine de transformation du poisson de propriété fédérale, sa propre usine de transformation du poisson, «trois fois plus grosse» alors que, visiblement, une des deux devra nécessairement faire faillite, la région ne pouvant en faire vivre deux dans le même village.

PIERRE VENNAT

Ces trois exemples ont été cités, en conférence de presse hier, par le ministre fédéral des Pêches et Océans du Canada, M. Pierre de Bané, pour démontrer que la guerre que mène le ministre québécois, M. Jean Garon, contre le gouvernement fédéral dans le dossier des pêcheries prend des proportions ridicules et se fait sur le dos des pêcheurs, «parmi les plus pauvres de la population québécoise et de tous les pêcheurs canadiens».

Quant à lui, M. De Bané insiste pour dire qu'il n'est pas en guerre contre le gouvernement du Québec et impute au seul ministre Garon la responsabilité de la lutte.

Il a déclaré qu'il s'entendait très bien avec son homologue péquiste Guy Chevrette, responsable de la pêche sportive, mais qu'avec M. Garon, aucun dialogue n'est possible.

M. De Bané a cité de multiples exemples de dédoublement ou de situations absurdes comme celle des usines de transformation de poisson où, selon lui, le gouvernement fédéral se voit empêcher d'aider les pêcheurs de la Côte-Nord de se construire des usines communautaires de salaison, Québec refusant de lui céder les terrains nécessaires.

Ou encore, sur la rive sud, où M. Garon se refuserait à ce que les «centres de boettes», endroits où les pêcheurs entreposent les appats qu'ils mettent au bout de leurs hameçons pour la pêche en mer, soient situés dans les parcs industriels de pêche pourtant défrayés à 80 p. cent par Ottawa, d'où l'obligation de les construire loin de la mer, «dans les champs de patates».

«Les pêcheurs ont peur de parler, de peur de se voir couper leurs subventions. J'ai d'ailleurs décidé de consacrer $200 000 pour aider les pêcheurs de Gaspésie à se grouper en association.»

À plusieurs reprises, M. De Bané a répété qu'en 15 ans de vie politique, il n'a jamais rien vu de semblable. «Le Québec prétend que le gouvernement fédéral veut s'emparer des pêcheries québécoises. Or, les pêcheries québécoises ne comptent que pour 5 p. cent de l'ensemble canadien. Si on voulait s'emparer des pêcheries, on prendrait celles, beaucoup plus rentables, de la côte du Pacifique ou des provinces de l'Atlantique.

«Mais je suis député d'un comté du Bas-Saint-Laurent (Matane). Je sais que les pêcheries québécoises font vivre 12000 personnes en emplois directs et 12000 autres en emplois indirects. Ces 24 000 personnes là sont parmi les plus pauvres du Québec. Elles ne peuvent pas se permettre de faire les frais d'une des plus ridicules guerres de drapeaux au monde.»

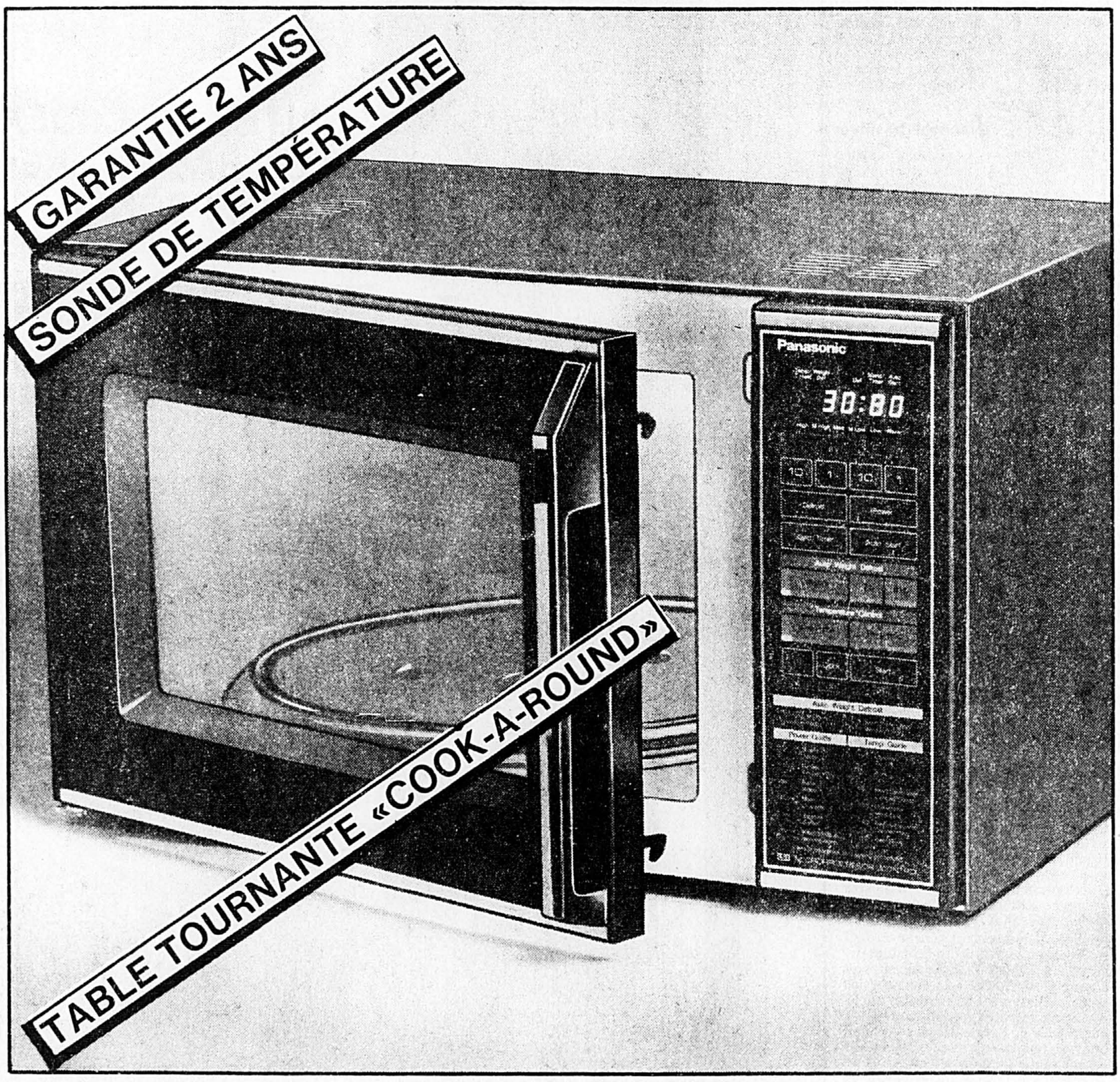


Warren brûlé aux bras et aux jambes

■ Le président de la Société des postes, Michael Warren, repose au Centre médical de la défense, après avoir été brûlé aux bras et aux jambes au cours d'une explosion à sa ferme d'Owen Sound, en Ontario, au cours du week-end. Il s'apprêtait à brûler des broussailles quand, ignorant que son compagnon venait d'y jeter de l'essence, M. Warren, a jeté une allumette enflammée, entrainant l'explosion.

ÉCONOMISEZ $120

Four micro-ondes «Panasonic» avec dispositif «Touch Control» pour fonctionnement efficace



vente
579,98
Prix ord. Simpsons 699.98

Four micro-ondes à haut rendement avec niveaux de puissance variable de 70 à 700 watts. Sonde de température trois étapes des plus pratiques, arrête le four automatiquement lorsque la nourriture atteint la température désirée. Démarrage automatique vous permettant de préprogrammer l'appareil à s'allumer à l'heure pré-réglée jusqu'à 12 heures plus tard et le dispositif Auto-poids-dégivrage calcule le temps de dégivrage pour viandes et volaille selon le poids. La table tournante «Cook-A-Round» tourne continuellement pour cuire de façon uniforme.

Température attente, mémoire trois étapes, compteur automatique, horloge numérique à fonctions multiples. Livre de recettes inclus. Garantie 2 ans. Modèle 04155.

Rayon 430, appareils électroménagers, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou COMPOSEZ 842-7221



GAGNEZ UNE PLANCHE À VOILE! UNE VALEUR DE $1 000 au concours «DRAKKAR NOIR»

Le nouveau parfum pour hommes de Parfums Guy Laroche. Règlements et formules de participation chez Simpsons le plus près de chez vous!

HÂTEZ-VOUS! LE CONCOURS SE TERMINE LE 9 JUILLET

Simpsons

JOURS D'AUBAINES!

JOURS SIMPSONS

ÉCONOMISEZ 40%
COORDONNÉS «KORET»... FAITES VITE!

Simpsons vous propose ce super solde de coordonnés «Francisca» de «Koret»... pour passer un bel été! Frais et confortable tissu polyester/coton sans souci. Confection canadienne. 10 à 18.

17.99 SOLDE
Prix ord. Simpsons 30.00
1. TEE-SHIRT avec manches dolman et insertions colorées. Blanc/aqua/pierre ou blanc/rouge/pierre.

21.59 SOLDE
Prix ord. Simpsons 36.00
2. JUPE FOURREAU avec poches plaquées et ceinture coordonnée. Blanc, aqua, pierre ou rouge.

16.79 SOLDE
Prix ord. Simpsons 28.00
3. TEE SHIRT avec revers contrastants, encolure fantaisie. Aqua/blanc, pierre/blanc ou rouge/blanc.

17.99 SOLDE
Prix ord. Simpsons 30.00
4. JUPE FOURREAU EN TRICOT. Ceinture coordonnée. Aqua, pierre ou rouge.

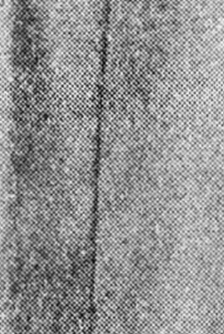
16.79 SOLDE
Prix ord. Simpsons 28.00
5. MAILLOT RAYÉ avec manches ¾. Aqua, pierre ou rouge.

34.79 SOLDE
Prix ord. Simpsons 58.00
6. VESTE NON DOUBLÉE avec poches. Blanc, aqua, pierre ou rouge.

21.59 SOLDE
Prix ord. Simpsons 38.00
7. PANTALON FOURREAU avec taille à cordon coulissant. Blanc, aqua, pierre ou rouge.

Rayon 304, vêtements sport pour dames, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement.





«Jours d'aubaines! Jours Simpsons»

Jetez un coup d'oeil à ce cahier Jours Simpsons nº 2 et découvrez une foule de super aubaines sur modes et articles pour le foyer. Maintenant en plein essor jusqu'au samedi 16 juin 1984.

Simpsons

CENTRE-VILLE - Ste-Catherine & Metcalfe FAIRVIEW - Pointe Claire LES GALERIES D'ANJOU- Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno

JOURS D'AUBAINES

JOURS SIMPSONS

SOLDE DU MANUFACTURIER: SANDALES EN CUIR «FEELINGS» DE «KAUFMAN»

14.99 SOLDE

Rayon 276, chaussures pour dames, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Le confort à vos pieds tout en ne grevant pas votre budget. Rendez-vous chez Simpsons dès maintenant et profitez de cette vente de sandales. Modèles à la mode d'un des plus grands manufacturiers canadiens — sandales fourreau ou avec bride arrière en cuir — offrant le fameux confort «Feelings» de «Kaufman». De plus, elles sont toutes offertes à un seul bas prix! Choix de blanc, beige, tan ou marine. Pointures 7 à 9AA, 5 à 10B. Tous les modèles non offerts dans toutes les pointures et couleurs. Donc hâtez-vous pour un meilleur choix.





Vous êtes protégés durant les jours Simpsons

Un bon d'achat différé vous sera remis si la marchandise est épuisée ou non disponible, trois jours suivant l'annonce, soit dans un encart ou dans les pages quotidiennes de Simpsons.

Simpsons

CENTRE-VILLE - Ste-Catherine & Metcalfe FAIRVIEW - Pointe Claire LES GALERIES D'ANJOU- Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno